

Rapport des résultats de l'étude :
Engagement des organisations canadiennes de développement international envers la localisation

Par : Julia Rao, consultante en recherche

Janvier 2023

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur. Ils ne prétendent pas refléter les opinions, points de vue ou politiques officielles d'Affaires mondiales Canada, du gouvernement du Canada ou de ses employés. Les désignations employées dans cette publication et la présentation du matériel qu'elle contient n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part d'Affaires mondiales Canada, du gouvernement du Canada ou de ses employés. L'exactitude des informations et des commentaires trouvés dans la publication sont la seule responsabilité de l'auteur.

Sommaire de l'étude : Engagement des organisations canadiennes de développement international envers la localisation

Contexte : La localisation de l'aide internationale, également connue en tant qu'« aide au développement dirigée localement », s'entend de façon générale comme étant le transfert du pouvoir et ressources aux acteurs locaux dans les pays du Sud. La localisation se veut une approche plus éthique, efficace et durable de l'aide internationale. L'idée de la localisation est ancrée dans le principe d'efficacité de l'aide par « appropriation locale » et dans l'engagement au titre de « la Grande Négociation sur l'aide humanitaire » ([Grand Bargain](#), en anglais) en faveur d'une action humanitaire fondée sur le principe que celle-ci devrait être aussi locale que possible et aussi internationale que nécessaire. Cela dit, il n'existe pas de définition universelle de la localisation, et l'on observe un manque de données sur ce que la localisation signifie en pratique ainsi que sur ses impacts.

Objectif : En février 2022, Affaires mondiales Canada (AMC) a financé une étude nationale pour mieux comprendre les perspectives, les pratiques, les réussites et les défis en matière d'activités de localisation de l'aide internationale menées par les organisations canadiennes de développement international¹.

Méthodologie : L'étude a été réalisée par une consultante en recherche, qui a élaboré un questionnaire en ligne et un guide d'entrevue adaptés d'une analyse documentaire internationale exhaustive de documents provenant de plus de 40 sources, comme des donateurs, des organisations de la société civile (OSC) et des établissements universitaires, y compris des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales. Cette étude a utilisé un cadre d'évaluation de la localisation, adapté de l'analyse documentaire et axé sur les cinq dimensions suivantes de la localisation : 1) partenariats ; 2) financement ; 3) capacité locale ; 4) politique, influence et visibilité ; 5) participation de la communauté locale.

Participants : La participation à l'étude était anonyme et ouverte à toutes les organisations canadiennes de développement international, qu'elles reçoivent ou non des fonds d'AMC. En août 2022, un total de 91 organisations canadiennes de développement international avaient répondu au questionnaire en ligne anonyme de l'étude, et 15 d'entre elles avaient pris part à des entrevues individuelles de suivi d'une heure. Les deux tiers des participants sont des OSC. Les données du questionnaire et des entrevues ont été agrégées et analysées pour en dégager des thèmes.

Faits saillants : Il existe un consensus sur le fait que les modèles de fonctionnement actuels de l'aide internationale ne sont pas efficaces vis-à-vis le transfert des ressources, de la prise de décision et du pouvoir du Nord au Sud. Cependant, il existe de nombreuses perspectives et pratiques de localisation distinctes, comme le montrent les constatations suivantes :

- **47 %** des participants ont attribué leur financement **directement aux partenaires locaux** au cours de la dernière année financière.
- **56 %** des participants ont qualifié l'approche générale de la localisation adoptée par leur organisation comme étant **féministe**.

¹ Aux fins de cette étude, les « organisations canadiennes de développement international » désignent les organisations dont le principal objectif (au moins 50 % de leurs activités) est le développement international, l'aide humanitaire ou la consolidation de la paix dans les pays admissibles à l'aide publique au développement (APD), ce qui inclut les organisations de la société civile, les fondations, les établissements universitaires ou de recherche et les organisations du secteur privé.

- **36 %** des participants ont adopté une **stratégie ou une politique opérationnelle officielle de localisation**.
- Parmi les cinq dimensions de la localisation explorées dans cette étude, celle du **partenariats** a été classée comme étant la moins difficile (54 %) à réaliser et la mieux opérationnalisée (55 %).
- Le **financement** a été classé la dimension la plus difficile à réaliser (**42 %**).
- Les dimensions **financement** et **politique, influence et visibilité** ont été les plus citées de très près comme étant les moins opérationnalisées.
- Les participants ont déclaré à plusieurs reprises et de façon constante que les lois fiscales canadiennes², conjuguées aux normes et aux exigences des donateurs en matière de propositions, de diligence raisonnable, de conformité, de langue et de production de rapports, rendent presque impossible pour les organisations locales d'obtenir des fonds ou de les gérer.
- **54 %** des participants sont tout à fait d'accord et 34 % sont d'accord pour dire que leurs efforts de renforcement des capacités sont fondés sur les besoins et les priorités locaux.
- **37 %** des participants réalisent des évaluations de leurs activités de localisation.
- La plupart des participants ont évalué leur réussite en matière de localisation en se fondant sur le fait que leurs partenaires locaux effectuent le travail sur le terrain et qu'ils ont soit fermé leurs bureaux satellites dans les pays du Sud, soit intégré au personnel de ces bureaux différents membres de partenaires locaux de sorte que ceux-ci dirigent principalement ou conjointement ces bureaux.
- **86 %** des participants ont déclaré que leurs partenaires locaux dirigeaient entièrement ou conjointement la mise en œuvre des projets ; 66 % que leurs partenaires locaux dirigeaient entièrement ou conjointement la conception des projets ; 64 % que leurs partenaires locaux dirigeaient entièrement ou conjointement le suivi et l'évaluation ; 51 % que leurs partenaires locaux dirigeaient entièrement ou conjointement l'examen des évaluations.
- Les participants avaient des opinions mitigées sur les implications de la localisation pour leur travail et sur la façon dont les organisations canadiennes de développement international pourraient soutenir la transition à une approche plus localisée : 71 % des participants pensent que leurs rôles changeraient si la localisation devenait la norme et 29 % estiment que leurs rôles ne changeraient pas dans cette éventualité. Les trois rôles les plus souvent mentionnés sont ceux 1) d'intermédiaire, 2) de collecteur de fonds et 3) de partenaire égal, encadrant des intervenants locaux des pays du Sud pour créer conjointement des environnements favorables à ce que l'aide au développement dirigée localement devienne la norme.

Domaines de recherche à approfondir : Cette étude a mis en lumière des lacunes dans la recherche sur la localisation. D'autres travaux de recherche pourraient se concentrer sur les perspectives i) des communautés locales concernées, ii) de l'éventail complet de partenaires locaux (y compris les OSC, les gouvernements locaux et nationaux, les fondations, le secteur privé et les établissements universitaires, iii) les organisations de développement international qui ne mènent pas actuellement des activités misant sur la localisation comme moyen de mise en œuvre. Un autre domaine de recherche à explorer est les liens entre la localisation, les approches de développement féministes et la décolonisation.

² Depuis que cette étude a eu lieu au printemps/été 2022, des réformes ont été apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et le cadre législatif des exigences en matière de direction et de contrôle. L'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié l'ébauche de ses nouvelles lignes directrices connexes à l'intention des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés accordant des subventions à des donataires non reconnus (CG-032).

Table des matières

Termes clés	5
Analyse documentaire : Ce que nous avons lu	6
Objectif : Ce que nous voulions apprendre	8
Méthodologie : Comment nous y sommes arrivés	8
Limites de la recherche	11
Résultats : Ce que nous avons appris	12
Perspectives	12
<i>Diverses conceptions de la localisation parmi les organisations canadiennes</i>	12
<i>Recoupements entre décolonisation et approches féministes</i>	13
Pratiques	14
Partenariats	16
Capacité	17
Participation de la communauté locale	18
Politique, influence et visibilité	19
Financement	20
Exemples de localisation réussie	22
Modèles de réussite : déplacement du pouvoir du Nord au Sud	22
Les défis de la localisation	23
Obstacles à l'intégration de la localisation : financement et fardeau de la conformité	23
Modèle de financement fondé sur les projets	24
Évolution des rôles des organisations canadiennes de développement international	25
Faits saillants et points à considérer pour les politiques et la pratique	27
Ouvrages cités	31
Appendix 1 Questionnaire	34
Appendix 2 Guide d'entrevue	47

Termes clés

Acteur local ou partenaire local : Organisation locale ou nationale établie dans un pays étranger admissible à l'aide publique au développement (APD) ou y exerçant ses activités, qui n'est affiliée à aucune organisation internationale. Un partenaire local qui maintient des systèmes indépendants de collecte de fonds et de gouvernance peut être membre d'un réseau ou d'une confédération³.

Cadre d'évaluation de la localisation⁴ : Cadre ayant fourni des critères fondés sur des données probantes pour établir la méthodologie de recherche et les outils de collecte de données. Ce cadre comprend les dimensions suivantes :

- **Partenariats** : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité.
- **Financement** : Les partenaires locaux d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international ont un accès accru aux financements internationaux et nationaux.
- **Capacité** : Les partenaires locaux reçoivent un soutien pour concevoir, gérer et mettre en œuvre des programmes pratiques d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international axés sur les personnes.
- **Politique, influence et visibilité** : La présence, l'influence et le leadership des partenaires locaux sont renforcés au sein des structures internationales vouées au développement international, à l'aide humanitaire ou à la consolidation de la paix.
- **Participation de la communauté locale** : Les membres de la communauté locale sont mis activement à contribution et ont une influence concrète sur les programmes d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international.

Financement de base : L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le définit comme un financement sans restriction accordé aux organisations pour financer leurs programmes et activités, y compris les opérations.

Localisation : Affaires mondiales Canada (AMC) entend par localisation de l'aide internationale (AI) le transfert de la prise de décision, des ressources, du pouvoir, de la capacité et de la gestion de projet aux partenaires locaux, y compris les gouvernements nationaux et infranationaux ou les organisations de la société civile (OSC) nationales et locales et les organisations de défense des droits des femmes.

Organisations canadiennes de développement international : Acteurs qui concentrent leurs activités (dans une proportion d'au moins 50 %) dans les domaines du développement international, de l'aide humanitaire ou de la consolidation de la paix dans les pays admissibles à l'APD. Ce terme a été choisi parce qu'il englobe un ensemble d'organisations, telles que les OSC, les établissements universitaires et les centres de recherche, le secteur privé/entreprises sociales et les fondations.

- **Petites et moyennes organisations (PMO)** : Organisations dont le revenu consolidé est inférieur à 10 millions de dollars, sur la base de leur budget annuel de l'exercice précédent (les grandes organisations sont définies comme ayant un revenu consolidé supérieur à 10 millions de dollars).

³ *Definitions Paper, IASC Humanitarian Financing Task Team, Localization Marker Working Group, 2018.*

⁴ Adapté des [sept dimensions de la localisation](#) [en anglais seulement] du Start Fund et du Start Network, ainsi que du [cadre de mesure de la performance de la localisation](#) du NEAR Network.

Conception de la recherche

Analyse documentaire : *Ce que nous avons lu*

L'analyse documentaire a porté sur plus de 40 publications du Canada et du monde entier, y compris des rapports, des articles de journaux, des exposés et des résumés. Elle a mis en évidence les progrès réalisés, les difficultés de la localisation, ainsi que les questions cruciales, les thèmes et les pratiques exemplaires qui ont ressorti des efforts de localisation à l'échelle mondiale. L'examen a consisté en un échantillon représentatif de sources canadiennes et internationales afin d'explorer les tendances, les politiques et les pratiques en matière de localisation. Une compréhension préalable de la Politique d'aide internationale féministe et de la Politique des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale du Canada était essentielle à l'examen de ces publications, étant donné que de nombreux principes d'efficacité de l'aide indiqués dans celles-ci se chevauchent et se recoupent avec des éléments clés de la localisation.

Même s'il n'y a pas de politique ou d'orientation du gouvernement canadien sur la localisation de l'aide internationale, le Canada fournit son aide internationale dans le cadre d'un ensemble d'accords mondiaux qui visent à accroître l'efficacité et l'efficacité de la coopération au développement en mettant l'accent sur l'appropriation nationale et locale de l'aide internationale : la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005](#), le [Programme d'action d'Accra de 2008](#), le [Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement](#) de 2011 et le [Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement](#) de 2012 qui en a découlé. Le Canada est également signataire de la Grande Négociation ([Grand Bargain](#), en anglais) sur l'aide humanitaire [en anglais seulement], un accord conclu en 2016 pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'action humanitaire, et soutient la réalisation des engagements qui y sont prévus en matière de localisation. Le Canada a aussi souscrit au [New Deal pour l'engagement dans les États fragiles de 2011](#) qui vise à favoriser le leadership des pays et l'appropriation de l'aide internationale dans les contextes fragiles.

En outre, la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (LRADO) de 2008 du Canada exige que toutes les activités d'APD tiennent compte du point de vue des pauvres afin de répondre efficacement aux besoins locaux. La [Politique d'aide internationale féministe](#) de 2017 du Canada et les [politiques des champs d'action](#) ainsi que la [Politique des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale du Canada](#) sont fondées sur les principes d'efficacité du développement convenus au niveau international et comprennent des engagements et des lignes directrices à l'égard de la conception, de l'exécution et du suivi des initiatives de développement et d'aide humanitaire, en travaillant avec des acteurs nationaux et locaux. La [définition de l'innovation](#) d'AMC en matière d'aide internationale incorpore des idées liées à la localisation, telles que les « solutions locales », et indique que « l'innovation dans l'aide internationale est un processus et un état d'esprit. Il s'agit d'un moyen de permettre l'adoption de solutions nouvelles ou améliorées à l'échelle locale en vue d'obtenir de meilleurs résultats et un plus grand impact. »

Le *Grand Bargain Annual Independent Report 2020*, rédigé par le Humanitarian Policy Group de l'Overseas Development Institute, décrit les principaux domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés grâce aux efforts collectifs et individuels des signataires, notant des progrès importants et des pratiques positives concernant la localisation, qu'il serait possible de transposer à plus grande échelle (Metcalf-Hough et collab., 2020). Diverses approches et outils innovants ont été développés à l'échelle mondiale pour soutenir la localisation, par exemple : les Fonds de financement commun pour les pays

(CBPF, en anglais) mis en place par UNOCHA, les [systèmes de responsabilisation conjoints et menés au niveau local](#) (en anglais) de Dutch Relief Alliance, et la boîte à outils [Gender in Localization Toolkit](#) (en anglais) de Care qui cherche à « ancrer » le genre dans leurs partenariats (UNOCHA, 2022, Van Lierde, 2020, Care International, 2022).

Malgré des changements positifs en faveur de la localisation, les auteurs du rapport mettent en garde que « l'appropriation et la responsabilité de la transformation prévue par la Grande Négociation sur l'aide humanitaire demeurent variables » (Metcalf-Hough et collab., 2020). Ceci est démontré par le manque à gagner par rapport à l'engagement de la Grande Négociation d'allouer au moins 25% des fonds aussi directement que possible aux acteurs locaux ou nationaux. En 2021, le rapport sur l'aide humanitaire mondiale a dévoilé que seulement 3,1 % du financement humanitaire mondial est allé directement aux groupes locaux et nationaux cette année-là (Abrahams, 2022).

En général, la littérature souligne l'importance et l'efficacité du développement sous la conduite d'acteurs locaux, et l'acceptation de la localisation semble normalisée (Fast et Bennett, 2020 ; Steinberg, 2022). Cependant, une grande partie de la documentation examinée fait ressortir divers facteurs qui nuisent à la localisation dans la pratique, comme le résume la *Grand Bargain Localisation Workstream Regional Conference on Localization of Aid*. Les principaux défis à relever sont les suivants : comment déterminer de manière adéquate les moyens de collaboration entre les acteurs locaux et internationaux en fonction du contexte, comment reconfigurer les mécanismes de coordination humanitaire afin que les acteurs locaux puissent les diriger, et comment remédier aux politiques et structures de conformité des donateurs qui empêchent les changements dans les relations de pouvoir. L'absence de démarche systématique dans les politiques et les pratiques pour combler le fossé entre les acteurs locaux et internationaux a notamment été critiquée (Alcayna et Al-Murani, 2016).

Les OSC canadiennes et d'autres organismes ont fait pression en faveur d'une refonte des règles gouvernementales qui limitent la localisation, ce qui a conduit à une modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* au printemps-été 2022. Coopération Canada avait déjà publié un [document d'orientation sur le sujet](#) qui explique les enjeux liés au secteur de l'aide internationale : « Les dispositions de “direction et contrôle” exigent que les organismes de bienfaisance exercent “une direction et un contrôle complets” sur leurs “propres activités” lorsqu'ils travaillent avec des partenaires sans statut officiel d'organisme de bienfaisance. Cela leur laisse deux options : ne travailler qu'avec des acteurs légalement reconnus comme des organismes de bienfaisance ou s'engager dans des partenariats unilatéraux dans lesquels les acteurs locaux que notre secteur vise à soutenir sont relégués à un rôle d'intermédiaire. » (Charles, 2019)⁵.

En outre, l'analyse documentaire a inclus les sous-thèmes de la décolonisation et des approches féministes. Les recoupements qui existent entre la localisation et la décolonisation et la justice de genre ont été examinés, tout comme le risque que les efforts de localisation qui ne tiennent pas compte des inégalités organisationnelles et structurelles intrinsèques au sein du secteur du développement international reproduisent les inégalités existantes (Omaku, 2020; Currion, 2020; Slim, 2020). Le Humanitarian Policy Group a reproché au secteur lui-même son inaction en vue d'opérer un changement structurel, affirmant que « l'obstacle à une plus grande action locale n'est pas un manque

⁵ Depuis que cette étude a eu lieu au printemps/été 2022, des réformes ont été apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, le cadre législatif des exigences en matière de direction et de contrôle, et l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié l'ébauche de ses [nouvelles lignes directives](#) connexes à l'intention des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés accordant des subventions à des donataires non reconnus (CG-032).

de capacité, mais plutôt la réticence des acteurs internationaux — donateurs, agences des Nations Unies et organisations non gouvernementales internationales — à céder leur pouvoir. Les changements nécessaires dans le système exigeront des efforts et prendront une génération pour être intégrés, mais ils sont attendus depuis longtemps » (Fast et Bennett, 2020) [traduction]. Il y a eu des développements positifs à cet égard, comme l'indique la Déclaration des donateurs sur le soutien au développement piloté localement, que le Canada a signée et dont on a fait l'[annonce](#) lors des réunions de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement en décembre 2022.

Certains ont averti que la localisation aveugle au genre pourrait perpétuer davantage l'inégalité entre les genres au sein du secteur (Lambert et collab., 2018). Le [rapport d'Oxfam](#) (en anglais) appelle à adopter une approche féministe de la localisation « qui chercherait à s'attaquer davantage aux déséquilibres de pouvoir et aux structures patriarcales dans l'action humanitaire en transférant le pouvoir aux acteurs nationaux et locaux qui œuvrent en faveur des droits des femmes, ce qui devrait se traduire par de meilleurs résultats pour les femmes et les filles et leurs communautés » [traduction].

Objectif : *Ce que nous voulions apprendre*

En février 2022, AMC a commandé cette étude pour en savoir plus sur les perspectives et les pratiques des organisations canadiennes de développement international en matière de localisation, étant donné qu'il n'existe pas de données nationales sur la façon dont la localisation est comprise et mise en pratique dans le secteur canadien du développement international.

Cette étude a été menée dans le but d'écouter ce que le secteur avait à dire sur la localisation, sans être prescriptive sur ce qu'est ou devrait être la localisation. Cette étude ne vise pas à faire une évaluation des efforts des organisations canadiennes de développement international, mais plutôt à examiner de manière générale les points de vue et les pratiques en matière de localisation au sein du secteur canadien.

Les résultats de cette étude permettront d'éclairer la réflexion et le travail d'AMC et contribueront à encourager le dialogue sur la localisation au sein du secteur canadien du développement international.

Méthodologie : *Comment nous y sommes arrivés*

Une consultante en recherche, Julia Rao, a dirigé un processus qui a comporté ce qui suit :

- Recherche et analyse documentaire
- Examen de la Politique d'aide internationale féministe et de la Politique des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale du Canada
- Étude qualitative et quantitative au moyen d'un questionnaire administré à des organisations canadiennes de développement international, comprenant 91 participants
- Quinze entrevues semi-structurées d'une heure avec des organisations canadiennes de développement international représentatives de la diversité linguistique, régionale et organisationnelle du secteur

L'étude a commencé par une analyse de la littérature internationale portant sur les grands thèmes, les tendances et les perspectives de la localisation. L'analyse documentaire a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du cadre conceptuel et des instruments (questionnaire et entrevue) créés pour cette étude. Le cadre conceptuel de la localisation s'est inspiré de deux sources : les sept dimensions de la localisation ([Seven Dimensions of Localization](#), en anglais) du Start Network (Smruti et Koenraad, 2017), et le [cadre de mesure de la performance de la localisation](#) du NEAR Network (un mouvement mené par des organisations de la société civile des pays du Sud) (Featherstone, 2019).

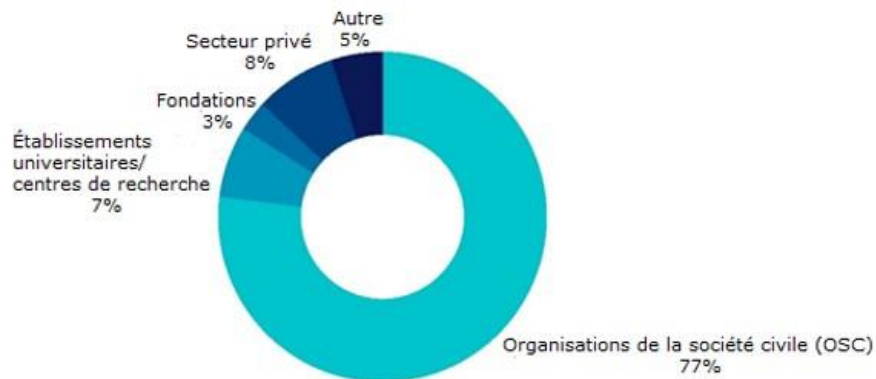
Ces cadres complémentaires ont inspiré le **cadre d'évaluation de la localisation (CEL)** de cette étude, qui conceptualise le phénomène et le processus complexes de la localisation selon ces cinq dimensions qui se croisent et se recoupent :

- **Partenariats** : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité.
- **Financement** : Les partenaires locaux d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international ont un accès accru aux financements internationaux et nationaux.
- **Capacité** : Les partenaires locaux reçoivent un soutien pour concevoir, gérer et mettre en œuvre des programmes pratiques d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international axés sur les personnes.
- **Politique, influence et visibilité** : La présence, l'influence et le leadership des partenaires locaux sont renforcés au sein des structures internationales vouées au développement, à l'aide humanitaire ou à la consolidation de la paix.
- **Participation de la communauté locale** : Les membres de la communauté locale sont mis activement à contribution et ont une influence concrète sur les programmes d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international.

La chercheuse a recueilli des données quantitatives et qualitatives de source primaire à partir de questionnaires anonymes (91) et d'entrevues semi-structurées (15) afin de comprendre les points de vue des organisations canadiennes de développement international sur la localisation, comment elles mettent en pratique la localisation sur le terrain et comment une localisation accrue de l'AI pourrait changer leurs rôles et affecter leur travail.

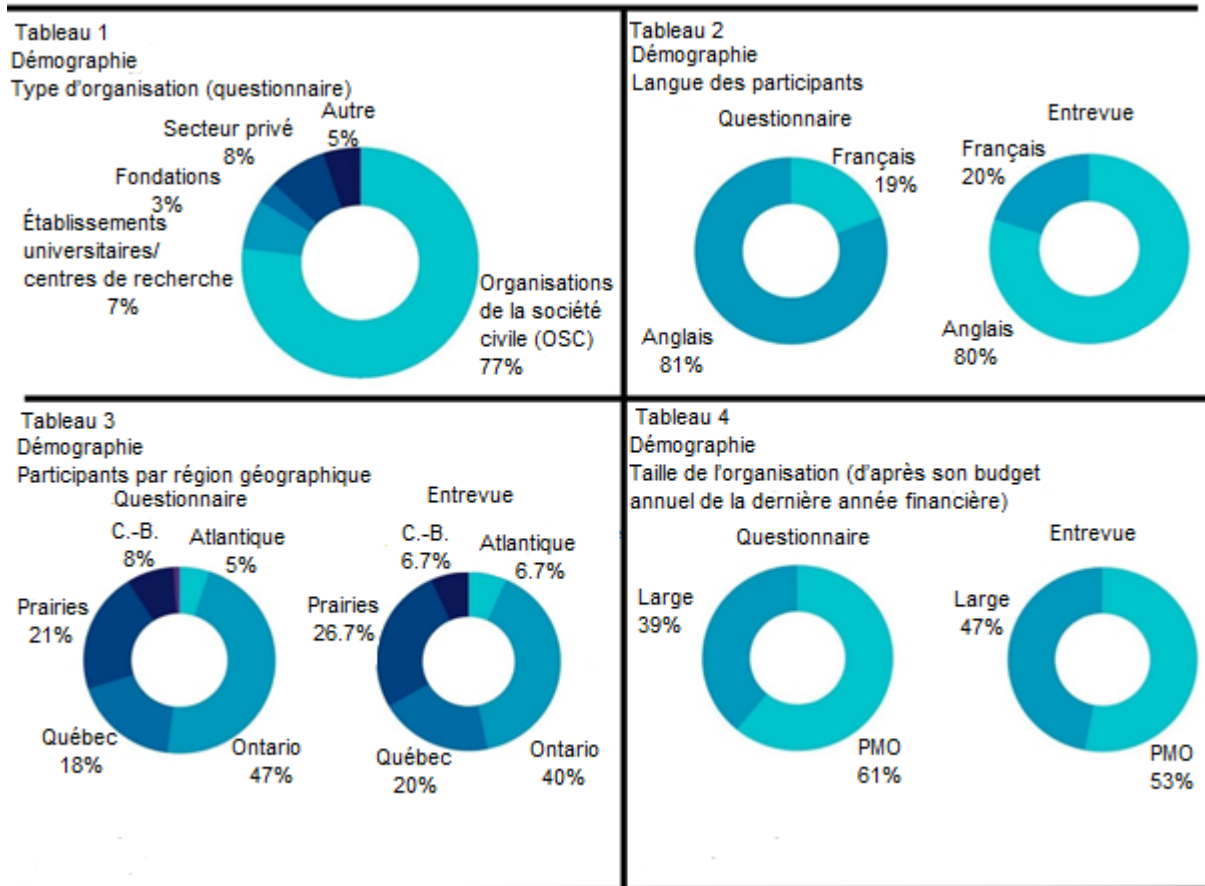
En plus d'une liste de distribution de 400 organisations, nous avons eu recours à une stratégie d'échantillonnage en boule de neige pour que l'invitation à participer à cette étude, par courriel, atteigne un large éventail de participants potentiels, incluant les membres des réseaux tels que Coopération Canada, les conseils régionaux et provinciaux, l'Association canadienne d'études du développement international (ACÉDI), le Regroupement des professionnels canadiens en développement international (RPCDI) et le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE). Les différents sous-groupes du secteur (OSC, entreprises sociales, établissements universitaires, fondations, etc.) ont été rejoints tel qu'indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, qui montre les participants par type d'organisation. La plupart (77 %) des participants sont des OSC, ce qui reflète le fait que la majorité des organisations de développement international sont des OSC.

Démographie Type d'organisation (questionnaire)



Le questionnaire et l'entrevue comprenaient tous deux des questions ouvertes qui ont permis de recueillir des données qualitatives précieuses au niveau des organisations canadiennes de développement international dont l'objectif principal est le développement international, l'aide humanitaire ou la consolidation de la paix dans les pays admissibles à l'APD (voir Appendix 1 pour le questionnaire et Appendix 2 pour le guide d'entrevue).

Les questions de l'entrevue semi-structurée ont été élaborées pour approfondir les thèmes, les résultats et les questions clés à partir des données du questionnaire. Les entrevues semi-structurées ont été menées auprès de 15 organisations canadiennes de développement international parmi les 28 ayant exprimé un intérêt à participer à une entrevue de suivi après avoir rempli le questionnaire. Les participants aux entrevues ont été expressément choisis de façon à assurer la meilleure représentation possible de la diversité régionale, linguistique et organisationnelle du secteur canadien du développement international dans tout le pays. Voir les tableaux 2 à 4 ci-dessous pour des données comparatives sur les données démographiques des participants tirées du questionnaire et des entrevues.



Les noms des participants cités dans ce rapport sont des pseudonymes et toute information permettant d'identifier les participants à cette étude a été supprimée.

Limites de la recherche

Au total, 99 questionnaires ont été remplis et soumis par des organisations canadiennes. Cependant, seuls 91 ont été inclus, les autres étant incomplets. Les 91 participants à l'étude incluent des OSC (77 %), y compris celles enregistrées en tant qu'organismes de bienfaisance ; le secteur privé (8 %), y compris des entreprises sociales ; des établissements académiques/centres de recherche (7 %), et des fondations (3 %). Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces 91 organisations sont représentatives de l'ensemble du secteur canadien du développement international, car il existe peu d'informations sur la taille et la composition exactes du secteur. Il n'existe pas de source unique et récente répertoriant tous les différents types d'organisation de développement international au Canada. Les estimations examinées⁶ du nombre total d'organisations canadiennes pour lesquelles « l'aide internationale et le

⁶ Selon le **rapport** d'Ayer de 2013 intitulé "[Strength in Number: Metrics on the international development community in Canada](#)", commandé par le Conseil canadien pour la coopération internationale (maintenant Coopération Canada), le secteur canadien du développement international comprend plus de 2000 organisations. Pour 57% de ces organisations (1357 organismes de bienfaisance), « l'aide internationale et le développement » est leur principal objectif (c'est-à-dire qu'il constitue au moins 50% de leurs activités).

développement » sont leur principal objectif (c'est-à-dire qu'il constitue au moins 50 % de leurs activités) vont de 1 357 à plus de 2 000, ce qui indique qu'environ 5 % (91/2000) à 7 % (91/1357) des organisations canadiennes de développement international ont participé à cette étude.

Une autre limite de l'étude est le biais d'autosélection, qui est courant dans la méthode d'enquête choisie. Il est fort probable que de nombreuses organisations canadiennes de développement international qui ne pratiquent pas la localisation, ou qui ne savent peut-être pas ce que c'est, ont décidé de ne pas remplir le questionnaire. Par conséquent, les résultats de l'étude sont plus susceptibles de refléter les perspectives et les pratiques du sous-ensemble des organisations canadiennes de développement international qui ont une expérience et des opinions en matière de localisation.

Résultats : Ce que nous avons appris

Il convient de noter qu'il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre les réponses des différents types d'organisation, autre que quelques cas où il y avait des différences entre les PMO et les grandes organisations, qui sont notées ici-bas.

Perspectives

L'un des principaux objectifs de cette étude consistait à en apprendre davantage sur ce que les organisations canadiennes de développement international pensent de la localisation d'un point de vue organisationnel, sur leur définition de la localisation et sur l'évolution de cette définition au fil du temps, sur les raisons pour lesquelles elles choisissent de pratiquer la localisation, et comment cela affecte leurs rôles et leur travail. L'étude n'a pas fourni de définition précise de la localisation aux participants afin d'éviter d'influencer les réponses.

Diverses conceptions de la localisation parmi les organisations canadiennes

Les organisations canadiennes de développement international qui ont participé à cette étude (ci-après appelées « participants ») comprennent qu'il ne peut y avoir de définition unique de la localisation en raison de la complexité du travail dans le secteur du développement international. Anne a déclaré en entrevue : « Je pense que la localisation est un concept difficile à cerner parce qu'il peut signifier tellement de choses différentes pour tellement de personnes et d'organisations » (OSC, PMO, Alberta, entrevue, 26 août 2022, [traduction]). Ce qui est clair, c'est que la localisation est un processus qui doit être contextualisé. Comme l'a dit un participant, « c'est un long cheminement ; il n'y a pas de solution miracle. Le parcours vers la localisation varie selon le contexte (région, pays) ainsi qu'en fonction de multiples facteurs (capacité de la société civile, infrastructure juridique, soutien ou manque de soutien du gouvernement national envers la société civile, fragilité et conflits, stabilité, état de droit, etc.) » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Ontario, questionnaire, [traduction]).

La plupart des participants (64 %) n'avaient pas de stratégie ou de politique de localisation opérationnelle, et 52 % ont déclaré qu'ils ne disposaient d'aucun outil ou guide afin d'accroître les efforts de localisation. Certains participants ont déclaré que la localisation n'est qu'un nouveau terme pour un mouvement au sein du secteur visant à transférer le pouvoir du Nord au Sud, mouvement qui a commencé il y a plusieurs décennies. Pour certains participants, les idées qui sous-tendent la localisation sont des principes directeurs fondés sur des valeurs à la base de leur travail dans les pays du Sud. Les

participants ont déclaré que les principes qui sous-tendent la localisation, comme la collaboration directe avec les partenaires locaux, étaient déjà essentiels à leur mode de fonctionnement et qu'ils ne voyaient pas la tendance à la localisation modifier leurs activités à cet égard.

Les réponses ont été variées sur ce que signifierait une localisation accrue pour le secteur. Dans le questionnaire, 71 % des répondants ont indiqué que leurs rôles changeraient, tandis que 29 % ont déclaré qu'ils ne changeraient pas. Quarante participants ayant répondu au questionnaire et quinze personnes ayant participé aux entrevues ont fourni des réponses variées sur la façon dont leurs rôles changeraient. Dans l'ensemble, on s'attend à passer d'une supervision technique et financière de la conception et de la mise en œuvre des projets à un rôle de soutien pour les partenaires locaux (voir la section sur l'évolution des rôles pour plus de détails). Un répondant au questionnaire a résumé le sentiment général comme suit : « Notre rôle a trait au soutien, à la solidarité — il s'agit de trouver des fonds et de fournir des ressources (humaines, financières ou intellectuelles). Soutenir les organisations locales signifie également soutenir leur leadership et leur développement organisationnel. Cela signifie apprendre avec elles et d'elles. Cela comprend de soutenir leur travail de représentation, de faire connaître à nos gouvernements les causes qu'elles défendent et de faire pression pour obtenir le changement qu'elles préconisent » (OSC, grande organisation, Québec, questionnaire). Trois participants avaient un avis différent. Pour eux, l'objectif ultime de la localisation les mènerait au chômage. Un participant au questionnaire l'a exprimé sans détour : « Cela pourrait signifier qu'à terme, nous serions désuets. Si les fonds allaient directement à nos partenaires, nous ne serions pas nécessaires » (OSC, PMO, Ontario, questionnaire, [traduction]). Les deux tiers des participants à l'étude ont aussi indiqué que la localisation était comprise différemment par eux et par leurs partenaires externes (comparativement aux grandes organisations, les PMO sont 10 % plus susceptibles d'avoir la même compréhension de la localisation que leurs partenaires externes).

Recoupements entre décolonisation et approches féministes

Dans le questionnaire et les entrevues, le terme « décolonisation/colonisation » a été mentionné 53 fois, et le terme « féministe/féminisme » 77 fois. Les participants ont situé la localisation dans un plus vaste mouvement mondial visant à décoloniser l'aide internationale et à intégrer la justice de genre dans le secteur du développement international. Une personne ayant répondu au questionnaire l'a formulé comme suit : « Les conversations au sein du secteur concernant la décolonisation de l'aide, l'antiracisme, la justice de genre, etc. ont toutes ajouté des nuances au programme de la localisation qui ont enrichi notre compréhension du concept... Nous le faisons [localisation] parce que nous croyons qu'il est essentiel que nos programmes correspondent aux priorités, aux capacités et aux besoins locaux. Cette question est au cœur de la décolonisation, de l'antiracisme, de la justice de genre et d'autres programmes axés sur l'équité dans notre secteur. Sans le respect de la prise en charge locale, rien de tout cela n'est possible » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Manitoba, questionnaire, [traduction]).

Quant à l'approche féministe de la localisation, 56 % des participants ont déclaré l'adopter dans leur stratégie ou politique de localisation, ce qui est plus élevé que le pourcentage d'organisations (36 %) qui ont une stratégie ou politique de localisation opérationnelle. Cet écart semble indiquer que le programme féministe est légèrement plus avancé que le programme de localisation, ce qui pourrait témoigner du poids de la Politique d'aide internationale féministe du Canada et de son influence sur les organisations canadiennes de développement international.

Un participant a parlé des difficultés, mais aussi de l'importance d'avoir une approche féministe de la localisation :

L'application de l'approche féministe à chaque étape du cycle du projet prend beaucoup plus de temps (surtout la première fois, lorsque la confiance est à bâtir à partir de rien) et ne peut être précipitée afin de respecter les délais irréalistes des donateurs (par exemple, le délai de soumission du plan de mise en œuvre du projet). Toutefois, cela rapporte véritablement des dividendes grâce à des projets plus ouverts, transparents et équitables, qui correspondent vraiment aux besoins réels des partenaires locaux. L'application de l'approche féministe ne peut pas être le fait d'un seul projet pilote spécialisé (par exemple, dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes), car nous ne pouvons pas suivre une démarche féministe et souple avec un partenaire dans un projet, puis procéder de manière hiérarchique et contraignante dans un autre ; cela aurait un effet négatif sur le partenariat dans son ensemble. Les partenaires locaux sont également désorientés lorsque des projets différents ont des exigences différentes. Il est donc nécessaire que les donateurs acceptent de manière uniforme des approches féministes et souples dans tous les projets. Le programme Voix et leadership des femmes d'AMC est un exemple de ce à quoi devrait ressembler l'avenir du développement. Il faudrait non seulement poursuivre ce programme dans une phase II, mais aussi l'élargir et l'intégrer dans l'ensemble de la programmation d'AMC dans le monde.

(OSC, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction])

Pour de nombreux participants, la décolonisation et les approches féministes de la localisation sont essentielles, car elles remettent en question les structures existantes qui maintiennent largement le pouvoir dans les pays du Nord. À leur avis, les efforts de localisation qui ne sont pas sous-tendus par la décolonisation et une approche féministe peuvent compromettre les objectifs fondamentaux consistant à transférer le pouvoir et les ressources aux acteurs locaux des pays du Sud. Un participant au questionnaire a noté la distinction suivante entre localisation et décolonisation :

Dans notre organisation, nous avons consciemment dissocié notre conception de la localisation des arguments en faveur de la décolonisation. Les deux termes sont souvent confondus, mais la décolonisation est relativement complexe à influencer ou à aborder fondamentalement. Ce, étant donné les processus structurels et systémiques normatifs existants qui limitent la capacité d'une organisation comme la nôtre à exercer une influence sur les structures de pouvoir qui sous-tendent le don et la philanthropie en général. Nous comprenons maintenant que nous exerçons nos activités dans le cadre de normes coloniales, mais nous suivons un modèle qui élargit intentionnellement le champ d'action des partenaires et les outille pour leur permettre d'influer sur la façon dont les fonds sont investis et à quelles fins.

(CSO, PMO, confessionnelle, Ontario, questionnaire, [traduction])

Pratiques

Un autre objectif important de cette étude consistait à apprendre ce que les organisations canadiennes de développement international font en matière de localisation. L'étude a examiné comment les participants ont intégré la localisation à travers les cinq dimensions du cadre d'évaluation de la localisation, de la moins difficile à la plus difficile (voir tableau 5).

5 dimensions de la localisation classées de la moins difficile (1) à la plus difficile (5) :

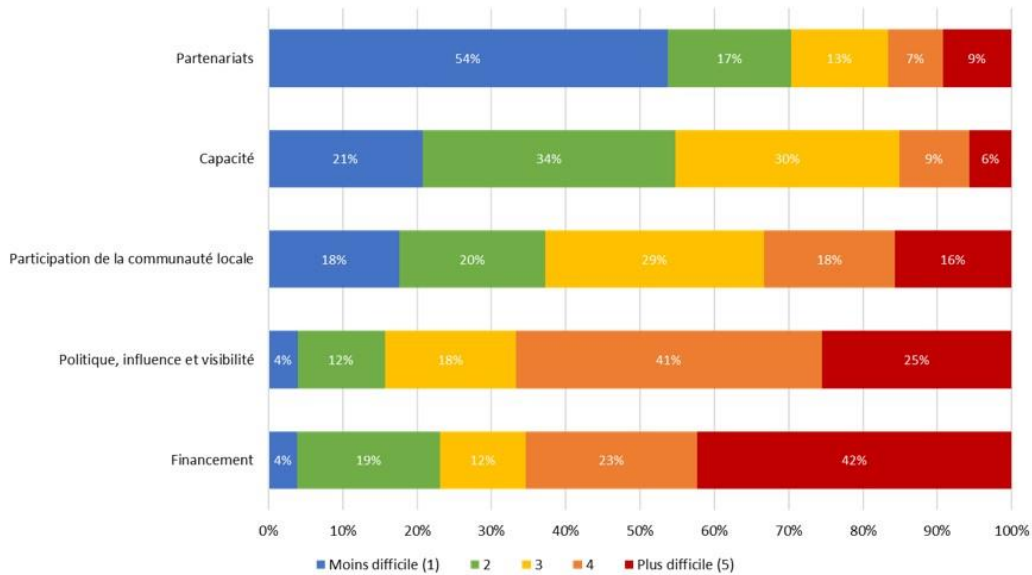


Tableau 5

Le tableau 6 montre les participants classant les cinq dimensions de la plus intégrée à la moins intégrée.

5 dimensions de la localisation classées de la plus intégrée (5) à la moins intégrée (1) :

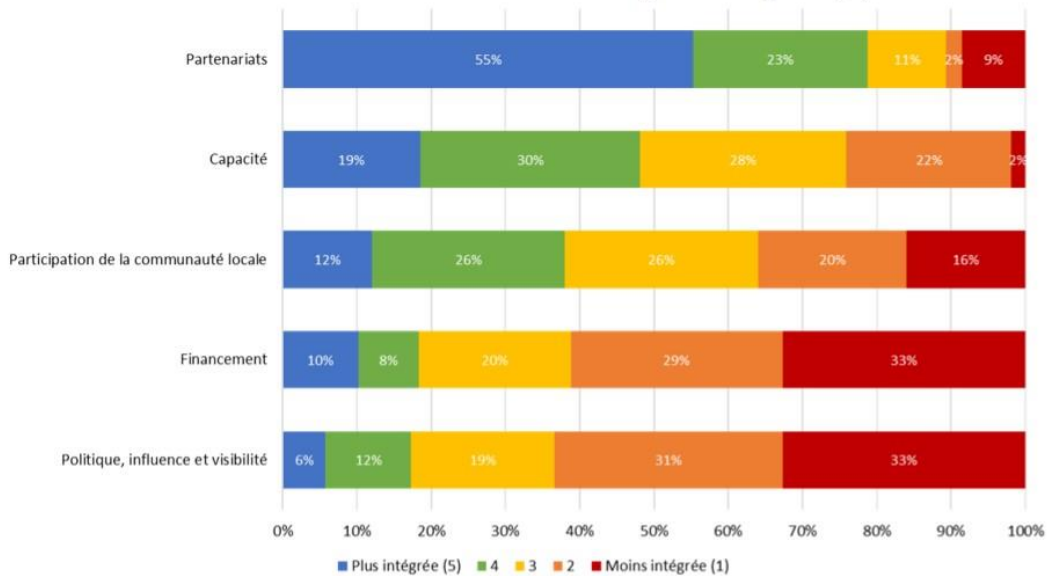


Tableau 6

Il convient de noter que seulement 37 % des participants ont indiqué évaluer leurs efforts de localisation (les grandes organisations étaient 10 % plus susceptibles de le faire que les PMO). Par conséquent, le classement qui suit n'est pas nécessairement basé sur des résultats mesurés ou des évaluations systématiques.

Partenariats

Définition : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité.

La dimension partenariats a été classée comme étant la moins difficile (54 %) et la mieux intégrée (55 %) des cinq dimensions (voir tableaux 5 et 6). En outre, tous les participants aux 15 entrevues, sauf un, ont déclaré avoir confiance dans la solidité de leurs relations avec les partenaires locaux.

De nombreuses organisations utilisent les termes « copropriétaires » et « co-créateurs » pour décrire leurs partenariats. Un participant a décrit cette approche en détail : « Nos stratégies nationales sont rédigées dans une optique de localisation et les projets sont gérés avec un degré d'autonomie relativement élevé. Nous nous efforçons de définir et de déployer des approches de co-création pour toute nouvelle proposition et d'adopter une pratique de co-mise en œuvre par le biais de partenariats égaux » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Ontario, questionnaire, [traduction]).

D'autres ont parlé de « solidarité » et d'« accompagnement » pour renforcer leurs partenaires sur le plan organisationnel à long terme. La longévité, la confiance et les valeurs communes sont aussi considérées comme faisant partie intégrante de leurs partenariats sains. Il y a manifestement une volonté de soutenir l'autonomie de leurs partenaires locaux : « Au cours des deux dernières décennies, nous avons utilisé le terme « localisation » principalement pour désigner le soutien apporté à certains de nos bureaux dans des pays du Sud pour qu'ils soient enregistrés en tant qu'organisations autonomes locales » (OSC/fondation, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction]).

Les données issues du questionnaire mettent en évidence les aspects de cette « co-création » mis en pratique : 84 % des participants ont déclaré que des partenaires ont dirigé ou co-dirigé la mise en œuvre de projets, 66 % ont dirigé ou co-dirigé la conception de projets, 64 % ont dirigé ou co-dirigé le suivi et l'évaluation, et 51 % ont dirigé ou co-dirigé les examens des évaluations (voir tableau 7).

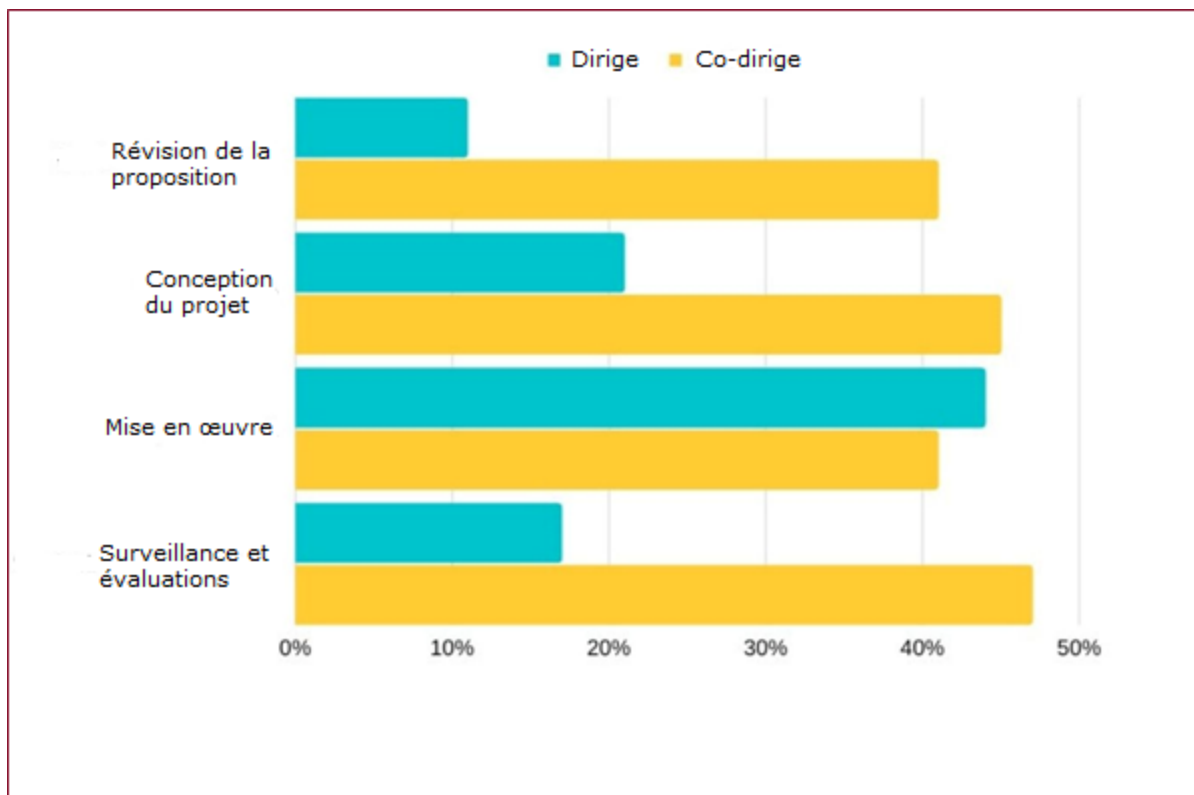


Tableau 7

La plupart des participants ont évalué leur succès en matière de localisation en soulignant que leurs partenaires locaux font le travail sur le terrain, en notant qu'ils ont soit fermé les bureaux satellites, soit modifié leur composition pour qu'ils soient principalement dirigés par les partenaires locaux.

Les partenaires locaux sont appréciés à leur juste valeur et considérés comme des acteurs nécessaires à la mise en œuvre des projets. Cependant, certains participants ont dit craindre que le recours démesuré à des partenaires locaux en tant qu'exécutants, sans les avantages des quatre autres dimensions de la localisation (en particulier l'accès à un financement accru), puisse devenir un fardeau et conduire à des relations non équitables pour les partenaires locaux. Comme l'a expliqué Angela dans son entrevue, « si vous allez aussi vous décharger sur eux de tout le fardeau administratif... alors pour moi, ce n'est pas une vraie localisation » (OSC, grande organisation, Ontario, entrevue, 29 juillet 2022, [traduction]).

Capacité

Définition : Les partenaires locaux reçoivent un soutien pour concevoir, gérer et mettre en œuvre des programmes pratiques d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international axés sur les personnes.

Selon les participants, ce n'est pas un manque de capacité organisationnelle qui empêche les partenaires locaux de mettre en œuvre des projets et de les réaliser avec succès. La plupart des organisations ont fait l'éloge de leurs partenaires locaux, indiquant que le fait d'être plus proche de l'intervention les rendait plus aptes à concevoir, à gérer et à mettre en œuvre les programmes le plus efficacement possible. Henry l'a énoncé simplement : « Les partenaires sont les mieux placés pour

définir leurs besoins et répondre également aux besoins des communautés locales » (agence d'envoi de volontaires, grande organisation, Québec, entrevue, 19 août 2022).

En outre, les participants ont semblé adopter une approche localisée du renforcement des capacités, 87 % d'entre eux étant « tout à fait d'accord » (54 %) ou « d'accord » (34 %) pour dire que leurs efforts à cet égard étaient basés sur les priorités et les besoins locaux.

Lorsque des problèmes de capacité se posaient, ils avaient généralement traité à la capacité des partenaires locaux à gérer les exigences de conformité des donateurs et le financement, ce qui entravait leur autonomie financière en dehors de leur relation avec le secteur canadien du développement international. Dans leurs questionnaires et entrevues, les participants ont constamment répété que les normes et exigences des donateurs en matière de propositions, de diligence raisonnable, de conformité, de rapports et de maîtrise de l'anglais rendent presque impossible l'accès ou la gestion des fonds par les organisations locales. Il convient de souligner que ces contraintes sont amplifiées pour les petites organisations locales. Certains participants ont aussi évoqué les défis que représente le renforcement de ce type de capacité : « Il est difficile pour notre organisation de fournir un niveau de soutien au renforcement des capacités qui rend nos partenaires locaux mieux à même d'accéder à plus de financements internationaux ou nationaux ou de participer davantage à divers regroupements ou mécanismes, etc. Cela nécessite un investissement financier et en temps qui dépasse ce que nous pouvons généralement fournir » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Manitoba, questionnaire, [traduction]).

Participation de la communauté locale

Définition : Les membres de la communauté locale sont mis activement à contribution et ont une influence concrète sur les programmes d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international.

L'importance de la participation de la communauté locale au sein de leur modèle de partenariat a été soulevée dans certaines des entrevues, y compris celle de Lucinda :

L'une des principales choses que nous avons intégrées dans notre modèle est que nous n'irons jamais dans une communauté pour dire ce dont elle a besoin et lui imposer des solutions. Cependant nos partenaires locaux vont dans une communauté, et pendant les trois premières années, ils commencent à créer des relations. Ils ne proposent aucune solution. Ils ne promettent rien. Ils apprennent simplement à connaître la communauté pour comprendre ses besoins, et lorsque les communautés elles-mêmes ont exprimé leurs besoins, c'est seulement à ce moment-là que nous nous associons et proposons des solutions. C'est ainsi que notre partenariat est structuré.

(PMO, confessionnelle, Alberta, entrevue, 2 août 2022)

La participation de la communauté locale s'est classée au milieu des cinq dimensions quant à la difficulté de la mettre en pratique (voir tableau 5).

Les résultats quantitatifs (questions à choix multiples du questionnaire) indiquent également cette position médiane en ce qui concerne la qualité et la profondeur de la participation des communautés locales : seulement 35 % des répondants au questionnaire ont déclaré que « les membres de la communauté locale ont toujours orienté les décisions concernant les projets », et 39 % ont déclaré qu'ils

les « orientaient souvent ». En outre, 69 % des répondants ont déclaré que les populations locales sont toujours (29 %) ou souvent (40 %) impliquées dans les examens et évaluations des projets. Soixante-dix pour cent des personnes interrogées ont indiqué que des mécanismes formels de communication, de rétroaction et de réponse sont établis avec la participation de divers membres de la communauté locale.

Politique, influence et visibilité

Définition : La présence, l'influence et le leadership des partenaires locaux sont renforcés au sein des structures internationales vouées au développement, à l'aide humanitaire ou à la consolidation de la paix.

Près de la moitié des participants (49 %) ont déclaré que les partenaires locaux participent activement⁷ à ces structures. Cependant, seuls 8 % des répondants au questionnaire ont déclaré que leurs partenaires jouent un rôle de leadership dans ce contexte (voir le tableau 8 ci-dessous). Les partenaires locaux étaient plus susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans la communication de problèmes liés au développement local ou national, à la consolidation de la paix ou à l'aide humanitaire, 57 % des participants ayant déclaré que leurs partenaires jouaient toujours ou habituellement un rôle de leadership dans ce domaine.

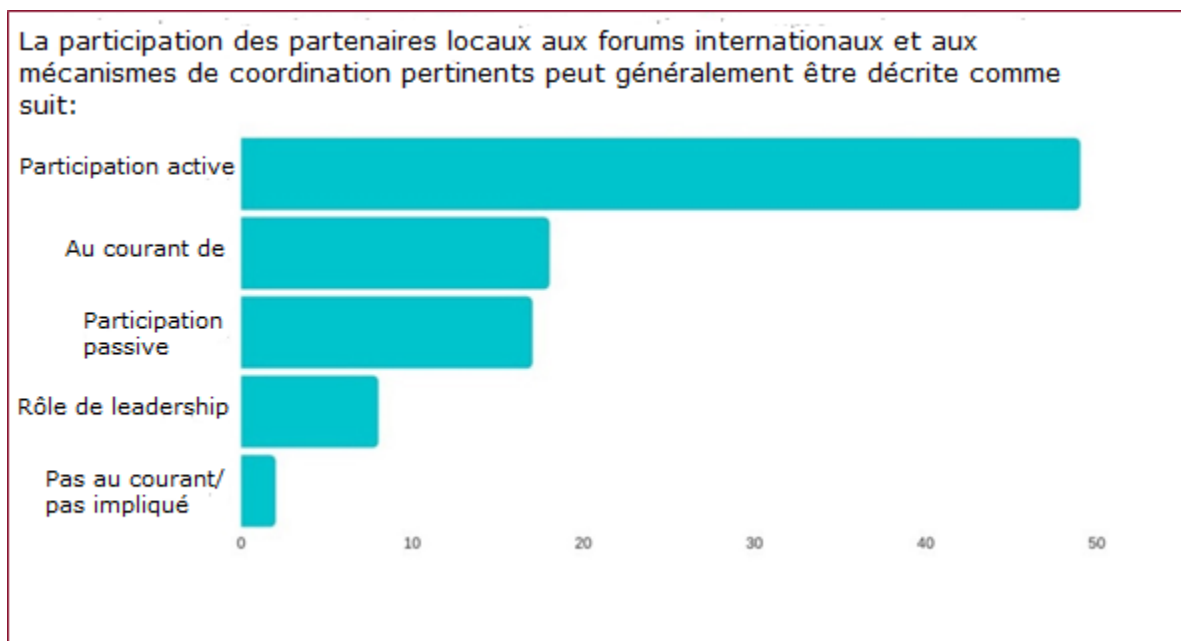


Tableau 8

Il est intéressant de noter que cette dimension arrive presque ex aequo avec le financement à titre de dimension de la localisation la moins intégrée (voir tableau 6). Dans l'ensemble, le thème de la politique, de l'influence et de la visibilité n'a pas été souvent mentionné dans les résultats qualitatifs (dans les

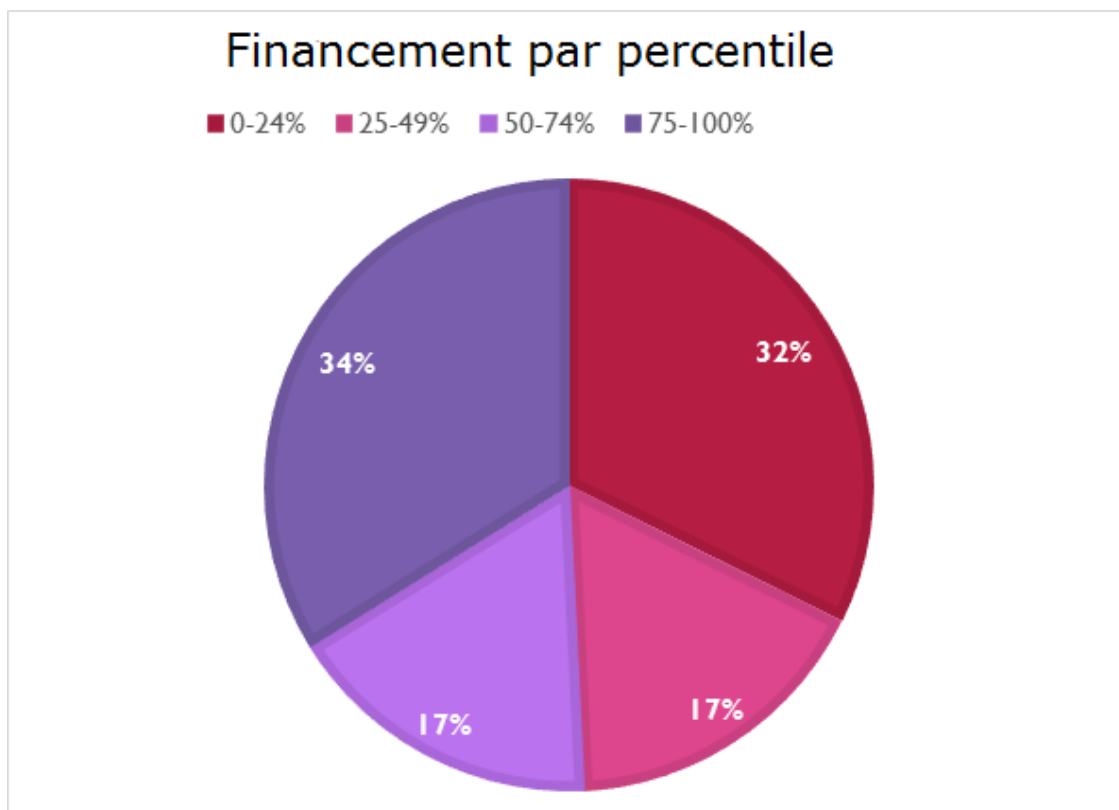
⁷ La participation active a été définie dans le questionnaire comme le fait que les partenaires locaux jouent un rôle dans la coordination et s'expriment sur un pied d'égalité en ce qui concerne les activités et les objectifs des partenariats et des projets.

entrevues ou les réponses aux questions courtes du questionnaire). Les raisons de ce phénomène devront être étudiées plus avant avec les organisations canadiennes de développement international et leurs partenaires locaux. Cela peut s'expliquer par le fait que certains des participants ne sont pas très engagés dans les grandes structures internationales consacrées au développement international, à l'aide humanitaire ou à la consolidation de la paix et n'ont donc pas beaucoup d'influence dans ce domaine d'activité, ou qu'ils ne le considèrent pas comme une priorité compte tenu d'autres besoins concurrents pour des ressources financières et humaines limitées.

Financement

Définition : Les partenaires locaux d'aide humanitaire, de consolidation de la paix ou de développement international ont un accès accru aux financements internationaux et nationaux.

Près de la moitié des participants (47 %) ont déclaré avoir versé directement à des partenaires locaux les fonds dont ils disposaient à l'exercice précédent (voir graphique ici-bas pour la répartition par percentile).



Les participants ont été invités à sélectionner tous les types d'acteurs locaux qui ont été financés par leur organisation – comme le montre le tableau 9, les deux premiers étaient OSC locales et nationales (78 %), suivi des fonds qui ont été remis directement aux membres de la communauté locale (28 %).

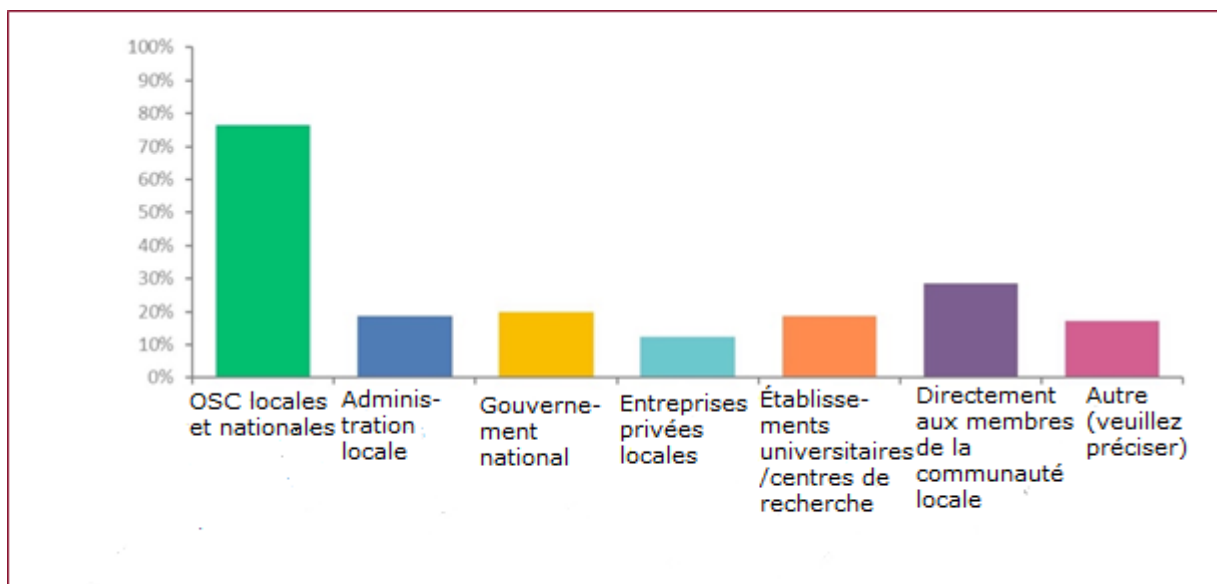


Tableau 9

Quarante-deux pour cent des répondants au questionnaire ont indiqué que l'amélioration de l'accès des partenaires locaux aux financements internationaux et nationaux (y compris l'accès direct aux réseaux de donateurs et aux subventions) constituait la dimension la plus difficile à mettre en application (voir le tableau 5). Soixante-dix-huit pour cent des participants sont tout à fait d'accord pour dire que l'augmentation de l'autonomie et de la viabilité financières des partenaires locaux est un objectif stratégique. Certains participants ont noté qu'il était difficile de diversifier les possibilités de financement pour leurs partenaires locaux au-delà du financement bilatéral en place avec leurs partenaires canadiens. Il s'agit là d'un point important, puisque l'un des engagements clés prévus au sujet de la localisation dans la Grande Négociation sur l'aide humanitaire consiste à augmenter les fonds versés directement aux acteurs locaux. Du point de vue des participants, le financement des coûts fixes représente un élément clé pour assurer la solidité des partenariats et la viabilité des acteurs locaux. Parmi les personnes interrogées, 37 % ont déclaré que le financement direct inclut « toujours » (22 %) ou « habituellement » (16 %) les coûts fixes. Lors des entrevues, les participants qui avaient la possibilité de fournir du financement de base ont souvent déclaré que celui-ci provenait de dons publics plutôt que de subventions gouvernementales assorties de restrictions.

L'augmentation du financement des acteurs locaux est un objectif important pour la localisation et une priorité pour les participants. Cependant, les participants étaient divisés sur la question de savoir si l'augmentation du financement des acteurs locaux entraînerait une diminution proportionnelle de leur propre accès au financement. Sept personnes ayant participé aux entrevues considèrent que la localisation accrue augmente leur travail et le besoin de fonds d'AI supplémentaires. Trois autres participants aux entrevues ont explicitement déclaré qu'à cause de la localisation, ils finiraient par devenir inutiles.

Exemples de localisation réussie

Modèles de réussite : déplacement du pouvoir du Nord au Sud

Les participants se trouvent à différentes étapes de ce que l'un d'entre eux a décrit comme le « parcours vers la localisation ». Dix participants aux entrevues ont mentionné que la localisation n'était pas un concept nouveau et qu'elle était déjà intégrée dans leurs principes directeurs. Toutefois, cinq participants aux entrevues ont indiqué qu'ils ont modifié ou tentent de modifier leurs structures organisationnelles et leurs modèles opérationnels pour s'adapter à la localisation, y compris en prenant des mesures telles que la fermeture de bureaux satellites et l'embauche de personnel local au lieu d'envoyer des conseillers techniques canadiens à l'étranger. Les participants au questionnaire ont répondu que leurs partenaires locaux mettaient en œuvre 62 % de tous les projets en cours financés par leur organisation leur du dernier exercice. Peu importe où se trouvent les participants sur le spectre de la localisation, ils ont tous appelé à un transfert de pouvoir du Nord vers le Sud, notamment en ce qui concerne la prise de décision, ainsi que la conception et la mise en œuvre de projets.

Antoine a souligné comment son organisation tente de transférer le pouvoir du Nord vers le Sud : « Nous déplaçons le pouvoir dans les modes de conception de nos ententes de gouvernance... afin que le pouvoir et la prise de décision dans nos activités et l'affectation des ressources reviennent le plus possible aux partenaires les plus proches du phénomène. Il s'agit donc d'un pouvoir de prise de décision, mais qui s'applique de la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation, afin de répondre aux possibilités et aux besoins qui sont définis sur place, par l'attribution de ressources proportionnées » (établissement universitaire/de recherche, PMO, Ontario, entrevue, 9 août 2022, [traduction]).

Pour les participants, la preuve de leur réussite était surtout liée à la force et à la longévité de leurs relations avec les organisations partenaires. Mohammed l'a décrit comme suit : « Je pense que l'investissement dans la relation est une partie importante de ce que nous faisons. Nous ne sommes pas du genre à venir puis à partir, vous savez, trouver un projet, partir et aller ailleurs. La plupart de nos partenariats sont récurrents et se poursuivent pendant de très nombreuses années. Pour moi, il s'agit d'une réussite et d'une possibilité de vraiment bâtir des relations avec des partenaires ayant de solides capacités » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Manitoba, entrevue, 29 juillet 2022, [traduction]).

Selon les participants, la réussite de la localisation ressort également du degré d'autonomie organisationnelle et d'indépendance financière de leurs partenaires locaux. Angela a noté en entrevue que le pouvoir est un élément intrinsèque des relations de financement, de sorte qu'elle reconnaît que travailler avec « des organisations indépendantes et autonomes qui s'engagent politiquement dans leur propre contexte... est fondamentalement différent de, vous savez, faire partie d'une organisation affiliée. » Elle a indiqué qu'un élément clé de partenariats équitables ainsi qu'une pierre angulaire de la localisation résident dans la capacité des partenaires locaux à dire non, à se retirer et à avoir la confiance nécessaire pour parler lorsque les choses ne fonctionnent pas (OSC, grande organisation, Ontario, entrevue, 29 juillet 2022, [traduction]).

Dans l'ensemble, les participants estiment qu'une localisation réussie comporte deux volets. D'une part, les participants ont déclaré qu'ils avaient établi des modèles de partenariat solides avec les acteurs locaux qu'ils considéraient comme les plus aptes et les mieux placés pour réaliser des programmes d'aide internationale pertinents au niveau local. D'autre part, les participants ont souligné que les

organisations canadiennes de développement international doivent transférer le pouvoir et les ressources directement aux acteurs locaux pour que la localisation devienne une réalité. Cependant, les participants ont trouvé cela difficile pour un certain nombre de raisons.

Les défis de la localisation

Obstacles à l'intégration de la localisation : financement et fardeau de la conformité

Dans le contexte des efforts visant à accroître la localisation, le financement est l'obstacle le plus souvent cité. Cette dimension a également été classée comme la plus difficile et ex aequo avec Politique, influence et visibilité quant à la difficulté à intégrer (voir tableaux 5 et 6). Il s'agit là d'un point important, puisque l'un des engagements clés prévus au sujet de la localisation dans la Grande Négociation sur l'aide humanitaire consiste à augmenter les fonds versés directement aux acteurs locaux. Cependant, le financement direct des acteurs locaux est restreint au sein du secteur canadien du développement international, par la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et en raison des lignes directrices sur « la direction et contrôle » de l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui limite légalement l'autonomie et la flexibilité du financement accordé aux organisations locales. Les termes « direction et contrôle » et « ARC » ont été mentionnés dans six des 15 entrevues et neuf fois dans le questionnaire. Des appels pressants ont été lancés pour modifier ces règles et créer un cadre permettant de transférer plus facilement le pouvoir et les fonds aux partenaires locaux. Deux exemples illustrent cette question :

- Les exigences prévoyant la direction et contrôle à l'égard de la gestion des fonds limitent non seulement la capacité des organisations canadiennes non gouvernementales internationales à financer adéquatement leurs partenaires du Sud, mais restreignent aussi l'accès direct des organisations non gouvernementales internationales du Sud au financement d'AMC (OSC, grande organisation, confessionnelle, Ontario, questionnaire, [traduction]).
- Nous essayons de transférer davantage de ressources vers nos partenaires et de réduire notre personnel au siège, mais les exigences complexes des bailleurs de fonds et des lois sur les organismes de bienfaisance rendent la tâche difficile. Si nous pouvions changer certaines d'entre elles, notre équipe au siège serait plus petite, et nous transférerions davantage de leadership et de responsabilité à nos partenaires locaux (OSC, grande organisation, Québec, questionnaire).

*Veuillez noter qu'après la réalisation de cette étude au printemps-été 2022, des réformes ont été apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, notamment au cadre législatif prévoyant les exigences en matière de direction et contrôle. L'ARC a également publié l'ébauche de [nouvelles lignes directrices](#) pour les organismes de bienfaisance enregistrés canadiens, qui permet d'accorder des subventions à des donataires non reconnus (CG-032). Il reste à voir comment ces nouvelles lignes directrices s'appliqueront dans la pratique et quelle sera leur incidence sur le secteur canadien du développement international, mais les préoccupations et les exemples énumérés ci-dessus vont très probablement changer.

Modèle de financement fondé sur les projets

L'autre obstacle à la localisation souvent mentionné est le fait que le soutien aux acteurs locaux est basé sur des projets et principalement lié à des subventions à court terme et à des modalités de financement rigides : « Dans la plupart des cas, les partenaires pensent encore en fonction de projets et non dans l'optique d'exercer une influence sur les systèmes globaux entourant le développement international » (OSC, grande organisation, confessionnelle, Ontario, questionnaire). En entrevue, Ayesha et Angela, qui travaillent dans de différentes grandes OSC en Ontario, ont résumé les préoccupations relatives au modèle de financement habituel fondé sur les projets, en déclarant que les subventions importantes et à court terme basées sur des projets peuvent bénéficier aux donateurs ayant plus de facilité à assurer la surveillance financière et la gestion des projets. En même temps, le fait de disposer de fonds exclusivement destinés à des projets thématiques limités dans le temps crée un système de vision à court terme, limite l'innovation et nuit à la capacité des partenaires locaux de recruter et de maintenir en poste les talents locaux. En outre, les subventions les plus importantes sont généralement accordées à de grandes organisations bien établies, ce qui finit par exclure les petites organisations locales et entrave l'innovation et le changement (résumé tiré de deux entrevues 16 août, 2022 et 29 juillet 2022, [traduction]).

Un participant a déclaré que son organisation était en train d'élaborer une stratégie pour s'éloigner de ce modèle et a indiqué que sa « feuille de route stratégique pour 2021-2024... préconise l'élaboration de stratégies d'ensemble intégrées et l'organisation du travail dans cette optique, pour aller au-delà du modèle "fondé sur les projets". C'est particulièrement important dans le domaine des partenariats, car nous aimerions pouvoir soutenir durablement certains partenaires au-delà du financement et des projets obtenus » (OSC, grande organisation, Québec, questionnaire).

Un autre participant a fait valoir que, pour que la localisation devienne la norme, il doit y avoir « davantage de fonds non affectés à des fins précises, car les donateurs institutionnels couvrent rarement les coûts fixes des partenaires locaux ou le coût total de la mise en œuvre des méthodes féministes, qui exigent plus de temps et d'efforts (par exemple, notre organisation a dû investir des fonds non affectés à des fins précises pour compléter ce qu'AMC couvrirait pour les salaires dans nos projets Voix et leadership des femmes) » (OSC, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction]). De plus, un participant a parlé de la nécessité de permettre aux partenaires locaux d'accéder directement aux fonds d'AMC et aux autres sources de financement (OSC, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction]).

Outre les restrictions et les limites du financement par projet, des mesures de conformité rigides et le degré élevé de diligence raisonnable ont été cités à plusieurs reprises dans les questionnaires et les entrevues comme des obstacles importants à la localisation. Comme l'a déclaré un participant, « si nous étions en mesure de cerner un financement qui nous permette de soutenir un financement de base pour les organisations partenaires, nous aurions encore à tenir compte des formalités administratives exigées par notre principal bailleur de fonds et de la portée des conditions d'admissibilité pour l'utilisation des fonds afin de nous assurer qu'ils répondent aux réalités locales » (établissement universitaire/de recherche, PMO, Ontario, questionnaire, [traduction]).

En fin de compte, pour que la localisation devienne une nouvelle façon de faire de l'AI, « l'objectif de la localisation doit être plus important que les risques possibles en matière de responsabilité », comme l'a dit Susan lors de son entrevue (OSC, PMO, Alberta, entrevue, 24 août 2022, [traduction]).

Évolution des rôles des organisations canadiennes de développement international

Les participants se considèrent comme attachés aux valeurs de la localisation et estiment jouer un rôle unique dans la localisation étant donné qu'ils ont, pour la plupart, établi de solides modèles de partenariat reliant le Canada à des acteurs locaux dans le monde entier. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales à des enjeux locaux qui les touchent.

Les participants ont discuté de la manière dont leur rôle pourrait changer si la localisation devenait la norme. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des trois rôles les plus couramment proposés.

Intermédiaires

Tel que mentionné dans la section Financement, certaines organisations canadiennes de développement international jouent déjà un rôle d'intermédiaire en acheminant les fonds de l'AI à leurs partenaires locaux. Les participants ont parlé d'une évolution de leur rôle d'intermédiaire, qui est passé de la conception et de la mise en œuvre de projets à la prestation d'un soutien aux partenaires locaux afin de les aider à remplir les obligations de reddition de comptes découlant des mécanismes d'assurance de la qualité et des exigences liées au financement des donateurs. De nombreux acteurs du secteur estiment que, tant que les règles de l'ARC sur la direction et contrôle ne seront pas modifiées et que les grands donateurs n'auront pas la capacité interne de fournir un financement direct et de superviser adéquatement les relations avec les partenaires locaux, les organisations canadiennes de développement international resteront des acteurs clés des efforts de localisation. Ces organisations estiment jouer un rôle essentiel pour assurer l'équilibre entre les exigences des donateurs et celles de l'ARC, tout en bâtissant la confiance et des relations à long terme avec les acteurs locaux. Comme l'a fait remarquer un participant, « il est possible d'accorder un financement plus direct aux partenaires locaux, qui ont fait l'objet de vérifications et sont continuellement soutenus par les organisations canadiennes. Les organisations canadiennes peuvent figurer sur la liste des sous-traitants ou être engagées en tant consultants pour fournir le financement et le soutien de partenaires internationaux afin d'obtenir des résultats, d'assurer la responsabilité financière et de renforcer les capacités dans les domaines où des lacunes ont été cernées, de façon à garantir la reddition de comptes sur les fonds et pour les Canadiens » (OSC, PMO, Alberta, questionnaire, [traduction]).

Un autre participant a parlé d'aplanir les partenariats hiérarchiques existants :

Notre organisation se considère déjà comme un partenaire technique fournissant un soutien auxiliaire à la mission de ses partenaires. Ce sera de plus en plus le cas, car il y a de moins en moins de partenariats verticaux. Notre organisation est appelée à devenir plus souvent un codemandeur de financement et un cogestionnaire de projets plutôt qu'un demandeur et un gestionnaire principal.

(OSC, grande organisation, Québec, questionnaire)

Toutefois, les participants se méfient des pièges d'une localisation où l'on délègue les responsabilités et les fardeaux de conformité aux acteurs locaux. Ils voient la valeur de leur rôle d'intermédiaire, qui permet aux partenaires locaux d'accéder à des fonds sans avoir à s'occuper de mesures complexes de financement et de conformité. Ayesha voit le rôle de son organisation comme un intermédiaire, presque comme un tampon pour alléger les fardeaux de conformité existants :

Nous pourrions être ce genre de tampon entre le donateur et l'organisation locale pour les protéger. Les protéger, notamment, de la bureaucratie. Les demandes quotidiennes, les exigences ponctuelles, la charge globale et la paperasserie, afin qu'ils puissent se concentrer sur leur travail. Pour qu'ils ne passent pas toute leur vie à se concentrer sur les rapports et la conformité.

(grande organisation, Ontario, entrevue, 16 août 2022)

Le rôle de « tampon » intermédiaire indique également la nécessité d'opérer des changements structurels pour qu'éventuellement les partenaires locaux, et même les petites organisations communautaires, aient plus facilement et équitablement accès aux sources de financement des pays du Nord. Ainsi, les organisations canadiennes de développement international, en tant qu'intermédiaires, peuvent aussi jouer un rôle dans la remise en question des normes et des standards relatifs au financement, à la diligence raisonnable et aux exigences de reddition de comptes, (ce qui a déjà commencé par l'entremise des groupes de travail sur la localisation et sur la direction et contrôle de Coopération Canada).

Collecte de fonds et sensibilisation du public

Selon les participants, il est nécessaire d'augmenter le financement des acteurs locaux dans les pays du Sud, en particulier un financement plus flexible et à long terme des coûts fixes des organisations. Alors que la mise en œuvre des projets est de moins en moins au centre des efforts des organisations canadiennes de développement international, celles-ci peuvent encore jouer un rôle nécessaire pour mobiliser des fonds et faire connaître le travail de développement des partenaires locaux, ainsi que dans la sensibilisation et l'adhésion à la localisation des parties prenantes concernées et du public canadien. Un participant au questionnaire a parlé de la nécessité de promouvoir la localisation : « Nous avons besoin de stratégies de communication internes et externes pour promouvoir la vision de la localisation et mettre en lumière les réalisations auprès des publics externes, ainsi que pour créer un message interne commun au sujet de la localisation qui mobilise les parties prenantes avec des exemples de réussites, des leçons apprises et les domaines où davantage de progrès doivent être faits pour surmonter les défis et palier aux lacunes » (autre, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction]).

Partenaire égal : cocréer des environnements favorables à la localisation

Selon les participants, les acteurs locaux devraient être plus que de simples exécutants de projets. Ils doivent détenir un pouvoir égal, notamment en matière de prise de décision, au niveau organisationnel. Pour y arriver, les organisations canadiennes de développement international devraient aider leurs partenaires locaux à favoriser et à créer des conditions propices à une localisation dirigée par des acteurs locaux ayant le pouvoir d'agir. Un participant a décrit ce changement de rôle comme suit : « La plupart des OSC internationales établies au Canada doivent changer de cap afin de véritablement mobiliser les communautés en faveur du développement solidaire dans tout le pays. Cela permettrait à la fois de renforcer la légitimité de ces organisations et de susciter un sentiment de citoyenneté mondiale dans un contexte où ces valeurs sont de plus en plus marginalisées, alors que les OSC sont instrumentalisées pour réaliser les priorités de développement décidées par les donateurs et les organisations non gouvernementales internationales » (PMO, Nouvelle-Écosse, questionnaire, [traduction]).

Un participant a noté que « le rôle de l'organisation changerait en partie, dans le sens où nous dirigerions moins la gestion et la mise en œuvre des projets, pour nous concentrer davantage sur la prestation de conseils techniques, l'accompagnement des partenaires et le renforcement de leurs capacités, ainsi que sur la création d'espaces de coproduction et de mise en commun de connaissances » (OSC, PMO, Québec, questionnaire).

Du point de vue des participants, le soutien peut signifier beaucoup de choses, comme être solidaire des acteurs locaux et défendre leur position sur des questions cruciales qui les touchent, mettre en commun les connaissances pertinentes et les efforts de renforcement des capacités en complémentarité et faire en sorte que la présence, l'influence et le leadership des partenaires locaux soient renforcés dans les structures internationales vouées au développement, à l'aide humanitaire et à la consolidation de la paix. Comme l'a dit un participant, cela signifie « plus de soutien local pour un environnement favorable (ateliers, soutien à l'élaboration de propositions, et soutien à l'accès aux réseaux internationaux et aux communautés de praticiens) » (OSC, grande organisation, Ontario, questionnaire, [traduction]).

Faits saillants et points à considérer pour les politiques et la pratique

On parle de plus en plus du développement mené localement. Ce principe se retrouve dans la littérature sur le développement international du Canada (la participation locale est abordée dans la Politique d'aide internationale féministe du Canada et le développement mené localement est abordé dans l'approche du Canada en matière d'innovation), ainsi que dans les accords internationaux, tels que les principes d'efficacité de l'aide (appropriation locale), la Recommandation de l'OCDE sur le renforcement de la société civile et les engagements de la Grande Négociation sur l'aide humanitaire. Comme l'indique la documentation examinée, à laquelle ont fait écho les participants à l'étude, l'acceptation de la localisation et des efforts généraux déployés en ce sens semble devenir de plus en plus la norme. Les organisations canadiennes de développement international qui ont participé à cette étude ont indiqué un fort soutien à la localisation et des degrés variables de progrès à cet égard lors de l'examen des cinq dimensions de la localisation ; la dimension du financement étant la plus difficile en raison des exigences de conformité des donateurs et des règles fiscales. La localisation est une entreprise complexe qui nécessitera du temps et des ressources, ainsi que des occasions pour essayer de nouvelles façons de travailler.

Cette étude met en lumière les points de vue, les pratiques et les idées des organisations canadiennes de développement international en matière de localisation et ce qu'elles pensent devoir changer pour que la localisation devienne la norme. Les résultats de l'étude indiquent que le secteur canadien du développement international semble généralement ouvert à l'adoption d'une démarche de localisation, bien que celle-ci doive prendre différentes formes selon le contexte et qu'il n'y ait peut-être jamais de définition unique.

Selon les participants, il faudrait tenir des discussions plus approfondies et nuancées sur la pratique de la localisation dans divers contextes et sur les moyens concrets d'y parvenir afin de favoriser plus de cohérence et de cohésion entre les parties prenantes canadiennes et mondiales.

La recherche a montré qu'il reste certaines questions importantes nécessitant une discussion plus approfondie : Quelles sont les perspectives et les expériences des communautés locales en ce qui concerne la localisation des initiatives d'AI et l'efficacité et les impacts sur la communauté de ces

initiatives ? (Seuls 29 % des participants ayant déclaré que les populations locales sont toujours impliquées dans les examens et les évaluations des projets.) Quel est l'objectif ultime de la localisation ? Quelle sera la place des organisations canadiennes de développement international dans un contexte de localisation ? Est-ce que les rôles des organisations canadiennes de développement international changeraient si la localisation devenait la norme, et si oui, comment ? Le fait que les organisations canadiennes de développement international orientent leurs ressources pour rehausser le profil du travail des acteurs locaux, obtenir un financement plus flexible et aider les partenaires locaux à obtenir un accès direct aux fonds pourrait soutenir le travail du Canada dans la réalisation de son engagement envers la Grande Négociation de l'aide humanitaire. Cet engagement qui est d'augmenter l'accès aux fonds pour les acteurs locaux à 25 % d'ici 2020.

Le cadre d'évaluation de la localisation de l'étude, qui a été adapté à partir de cadres établis par des réseaux dirigés par des pays du Sud (tels que NEAR), met en lumière la nature complexe et multidimensionnelle de la localisation, afin que l'on puisse procéder d'une manière plus dynamique, nuancée et adaptée au contexte pour mettre en place et étudier la localisation. Par exemple, dans les cas où le financement direct n'est pas possible, l'accent pourrait être mis sur d'autres dimensions de la localisation, comme la participation des communautés locales. Un tel outil pourrait favoriser une compréhension commune parmi les organisations canadiennes de développement international des moyens de progresser vers la localisation et de mesurer ceux-ci en cours de route.

Il est possible de tirer des leçons des obstacles à la localisation indiqués par les organisations canadiennes de développement international et de s'appuyer sur leurs forces, surtout en ce qui concerne les relations avec les partenaires locaux et les communautés dans lesquelles elles travaillent.

La section précédente a abordé trois des rôles clés qu'elles pourraient jouer : intermédiaires ; collecteurs de fonds qui mobilisent la population canadienne sur les enjeux et besoins du développement international ; et partenaires égaux qui apportent leur soutien à la co-crédation de conditions propices à la localisation. Il est nécessaire de créer un espace de dialogue et de discuter de la manière dont ces nouveaux rôles pourraient se concrétiser, ainsi que des structures et mécanismes qui devraient être supprimés ou mis en place afin de faciliter le processus et contribuer à transformer la dynamique au sein du secteur du développement international.

Domaines de recherche à approfondir

Cette étude a confirmé que les organisations de développement canadiennes ont beaucoup à apporter au dialogue sur la localisation. Cette étude a révélé de nombreuses pistes de réflexion et a soulevé des questions importantes. Par exemple, comment peut-on définir qui est un acteur local et qui est prioritaire dans les efforts de localisation ? Certains des participants à l'étude se sont inquiétés de la possibilité d'une approche uniformisée pour accroître la localisation. Ils ont noté que la localisation est complexe et que tout ce qui est localisé n'est pas forcément porteur d'autonomie pour les petits acteurs locaux. Selon eux, une approche nuancée est nécessaire, et ils ont mis en garde contre « le choix de la voie la plus facile du financement des organisations multilatérales ou de grandes organisations avec des subventions importantes, ce qui entraînerait une diminution du soutien aux petites organisations locales » (OSC, PMO, confessionnelle, Ontario, questionnaire, [traduction]). Les participants croient que les organisations canadiennes de développement international et leurs relations avec les acteurs locaux font partie intégrante du processus de localisation. Ils sont d'avis que le secteur canadien du

développement international est bien placé pour développer des relations et des engagements à plus long terme avec les acteurs locaux afin de soutenir le développement durable dans les pays du Sud.

Il y a plus à apprendre du secteur canadien du développement international en matière de localisation. Compte tenu que 77 % of participants dans cette étude sont des OSC, des recherches ultérieures pourraient se concentrer sur les établissements universitaires et les centres de recherche, les entreprises sociales/secteur privé et les fondations, ainsi que les organisations canadiennes de développement international qui ne pratiquent pas actuellement à la localisation. De nombreux participants ont parlé de leur longue expérience dans l'établissement de relations solidaires et à long terme avec des partenaires. Ils disposent de groupes de travail, de plans stratégiques et de principes directeurs en matière de localisation. Le secteur canadien du développement international a l'occasion de mettre en commun ce qu'il a appris et d'ouvrir la voie à une approche féministe propre au Canada en matière de localisation.

D'autres recherches pourraient également inclure une rétroaction des partenaires locaux et des communautés locales elles-mêmes afin de corroborer les données de cette étude et de comprendre leurs points de vue et leurs approches en matière de localisation de l'aide internationale.

Voici deux autres questions de recherche qui pourraient contribuer à approfondir le dialogue sur la localisation dans le secteur canadien du développement international et au-delà :

1. Comment peut-on adopter une approche féministe dans les efforts de localisation ? Qu'avons-nous appris de l'évaluation de la Politique d'aide internationale féministe, du Fonds canadien d'initiatives locales et du programme Voix et leadership des femmes ? Comment peut-on rationaliser et mettre à l'essai ces initiatives de façon élargie dans un cadre d'évaluation de la localisation au Canada ?
2. Comment devons-nous comprendre la localisation dans le contexte de la décolonisation ? Comment la localisation s'inscrit-elle dans les appels du secteur à décoloniser l'aide ? Les efforts de décolonisation peuvent-ils éclairer l'approche du Canada en matière de localisation ?

La localisation de l'aide internationale est un mouvement mondial qui a rassemblé divers acteurs du développement international, dont les donateurs, comme l'indique la [Déclaration des donateurs sur le soutien au développement piloté localement de décembre 2022](#) (signée par le gouvernement du Canada). Il est possible de s'inspirer de la multitude d'idées, de renseignements et d'exemples provenant de pays du Sud et du Nord. L'analyse documentaire et les participants ont mis en évidence des modèles de partenariat et de financement innovants, tels que la localisation visant à favoriser l'égalité des genres, les fonds fiduciaire multidonateurs, les micro subventions, les fonds communs nationaux, les accélérateurs de coalitions locales et la localisation basée sur la demande, qui sont expérimentés dans divers contextes. Certains outils ont été créés pour mesurer l'efficacité de la localisation, tels que les sept dimensions de la localisation et le cadre de mesure du rendement de la localisation du NEAR Network. Il ne manque pas de recherches solides, d'outils pratiques et d'études de cas dont on peut s'inspirer pour structurer et orienter les organisations canadiennes de développement international, notamment la boîte à outils sur le financement de la société civile dans les pays partenaires, élaborée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant la recommandation du CAD sur le renforcement de la société civile.

Cette étude montre qu'il est urgent de combler le fossé entre la pensée et la pratique concernant le principe clé de la localisation de l'AI consistant à transférer le pouvoir et les ressources du Nord vers le Sud. Une coopération, un dialogue et une recherche intégrée supplémentaires de la part des secteurs du développement international canadien et mondial, des acteurs et communautés locaux seront nécessaires pour aider à combler cet écart.

Ouvrages cités

- Abrahams, Jessica. "The Localization Agenda." *Devex Pro Special Report*, 2022.
<https://devex.shorthandstories.com/the-localization-agenda/index>.
Accessed July 27, 2022.
- Alcayna, Tilly and Al-Murani, Furat. "Local and International Collaboration in Urban Humanitarian Responses: Perspectives from the Philippines, Colombia and South Sudan." *International Institute for Environment and Development (IIED)*, 2016.
- CARE International, "Gender in Localisation: CARE Online Emergency Toolkit." 12 May 2022, www.careemergencytoolkit.org/partnership/3-gender-in-localisation.
Accessed July 27, 2022.
- Charles, Gavin. "Directed Charities and Controlled Partnerships." *Cooperation Canada*, 2019
<https://cooperation.ca/wp-content/uploads/2019/10/Directed-Charities-and-Controlled-Partnerships-Final.pdf>
- Currian, Paul. "Decolonising aid, again" *The New Humanitarian*, Opinion, July 2020.
https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2020/07/13/decolonisation-aid-humanitarian-development-racism-black-lives-matter?utm_source=twitter&utm_medium=social&utm_campaign=social
Accessed March 11, 2022.
- Fast, Larissa and Bennett, Christina. "From the Ground Up: It's about time for local humanitarian action." *Humanitarian Policy Group*, May 2020
https://cdn.odi.org/media/documents/From_the_ground_up_its_about_time_for_local_humanitarian_action.pdf
- Featherstone, Andy. "NEAR Localisation Performance Measurement Framework", *The Network for Empowered Aid Response (NEAR)*, March 2019.
https://www.academia.edu/39115925/Featherstone_A_2019_Localisation_performance_measurement_framework_NEAR_Network
- Hagon, Kirsten. "Localization: Moving from Commitments to Implementation", *Relief Web*, 11 Jan. 2018.
<https://reliefweb.int/report/world/localisation-moving-commitments-implementation> .
Accessed February 10, 2022.
- "Regional Conferences on Localization of Aid: Summary Report", *IFRC and Government of Switzerland*, Oct. 2019.
<https://gblocalisation.ifrc.org/wp-content/uploads/2019/11/Regional-Localisation-Conferences-Summary-Document-October-2019.pdf>
Accessed March 12, 2022.
- Lambert, Brittany, Rhodes, Francesca and Zaaroura, Mayssam. "A Feminist Approach to Localization: How Canada Can Support the Leadership of Women's Rights Actors in Humanitarian Action", *Oxfam Canada, Feminist Aid and Foreign Policy Series*. June 2018.

<https://www.oxfam.ca/wp-content/uploads/2018/06/a-feminist-approach-to-localization.pdf>

Metcalfe-Hough, Victoria, Fenton, Wendy, Wilitts-King, Barnaby, and Spencer, Alexandra. "Grand Bargain Annual Independent Report 2020", *Overseas Development Institute Humanitarian Policy Group*, 18, June 2020.

<https://odi.org/en/publications/grand-bargain-annual-independent-report-2020/>

Accessed March 10, 2022.

Omakwu, Blessing. "Opinion: On equity in the international development sector — we need more intravists" *Devex, Inclusive Development*, June 2020.

<https://www.devex.com/news/opinion-on-equity-in-the-international-development-sector-we-need-more-intravists-97404#>

Accessed February 11, 2022.

Organisation for Economic Cooperation and Development. "DAC Recommendation on Enabling Civil Society in Development Co-operation and Humanitarian Assistance" *Compendium of Legal Instruments of the OECD*, 5 July 2021.

<https://legalinstruments.oecd.org>

Patel, Smruti and Van Brabant, Koenraad. "The Start Fund, Start Network and Localisation: Current Situation and Future Directions" *Global Mentoring Initiative*, April 2017.

https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/start_network_localisation_global_mentoring_2017.pdf/

Slim, Hugo. "Is racism part of our reluctance to localise humanitarian action?", *Humanitarian Practice Network*, June 5, 2020.

<https://odihpn.org/publication/is-racism-part-of-our-reluctance-to-localise-humanitarian-action/>

Accessed February 13, 2022.

Steinberg, Donald. "Global Embrace of Localization: Changing the Power Dynamics in Development and Humanitarian Aid Systems", *Global Governance Forum*, April 13th, 2022

<https://globalgovernanceforum.org/global-embrace-localization-changing-power-dynamics-development-humanitarian-aid-systems/>

Accessed September 25, 2022.

"Country-based Pooled Funds (CBPF)", *United Nations Office of Coordination and Humanitarian Action (UNOCHA)*, Nov. 2022

www.unocha.org/our-work/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf.

Accessed November 20, 2022

Van Brabant, Koenraad and Patel, Smruti. "Localization in Practice: Emerging Indicators and Practical Recommendations" *Global Mentoring Initiative*, 2018.

https://www.preventionweb.net/files/59895_localisationinpracticefullreportv4.pdf

Accessed February 20, 2022.

Van Lierde, Frank. "Localization Best Practice: Increasing the Effectiveness of Humanitarian Response." *Dutch Relief Alliance*, January 2020.
<https://dutchrelief.org/wp-content/uploads/2021/11/8pages-practice-localisation-HR-V4-gecomprimeerd.pdf>. Accessed March 10, 2022.

Appendix 1 Questionnaire

Invitation à répondre à un questionnaire dans le cadre de l'étude portant sur les perspectives et pratiques des organisations canadiennes de développement international en matière de localisation

Ce questionnaire en ligne est distribué dans le cadre d'une étude commandée par Affaires mondiales Canada (AMC) qui a pour but de mieux comprendre les perspectives, pratiques, succès et défis des organisations canadiennes de développement international vis-à-vis la localisation de l'aide internationale. Elle est menée par une chercheuse indépendante, Julia Rao.

Il convient de noter que cette étude n'est **pas** une évaluation de ces organisations. Votre organisation peut prendre part à cette étude même si elle ne reçoit pas de financement de la part d'AMC.

Vous recevez cette invitation afin que votre organisation puisse participer à cette étude en répondant à un questionnaire en ligne parce que vous travaillez pour une organisation canadienne de développement international ou êtes associé à l'une d'entre elles. (Si ce n'est pas le cas, veuillez ignorer cette invitation.)

(Dans le contexte de cette étude, on entend par « organisations canadiennes de développement international » les organisations qui concentrent leurs activités [dans une proportion d'au moins 50 %] dans les domaines du développement international, de l'aide humanitaire ou du maintien de la paix dans les pays admissibles à l'aide publique au développement [APD]. Ces organisations sont réparties dans le cadre de cette étude dans les catégories suivantes : les organisations de la société civile, les fondations, les centres universitaires et centres de recherche, et les organisations du secteur privé [y compris les entreprises sociales]).

Il vous faudra environ une soixantaine de minutes pour répondre au questionnaire en ligne, mais des consultations internes au sein de l'organisation participante seront nécessaires avant d'y répondre.

Les réponses sont entièrement anonymes, et nous ne recueillerons aucun renseignement permettant de vous identifier ou d'identifier votre organisation, comme le nom, l'adresse courriel ou l'adresse IP. Des entrevues seront réalisées auprès de certaines organisations au cours de la deuxième phase de cette étude (voir la FAQ ci-jointe pour plus de détails). Toutes les réponses demeureront confidentielles. Les données seront stockées dans un format électronique protégé par un mot de passe.

Les résultats de cette étude seront résumés dans un rapport qui sera communiqué aux représentants d'AMC. AMC tiendra à l'automne 2022 un forum avec les organisations canadiennes de développement international participantes et le secteur dans son ensemble pour discuter les résultats de cette étude. Les résultats de cette étude contribueront à renforcer le travail d'AMC en lien avec la localisation.

La participation à cette étude est volontaire. Le refus d'y prendre part ou la décision de se retirer de l'étude à tout moment n'entraînera aucune conséquence.

Si votre organisation choisit de participer à l'étude, veuillez ne répondre qu'à **un seul questionnaire**. Nous demandons à chaque organisation de soumettre un seul questionnaire car cette étude se concentre sur les pratiques et les approches de localisation au **niveau organisationnel** plutôt qu'individuel. Le représentant de l'organisation désigné pour répondre au questionnaire devrait donc consulter ses collègues *avant* de répondre au questionnaire en ligne afin de colliger et coordonner les réponses de l'organisation dans son ensemble. Vous trouverez en pièce jointe les questions auxquelles il vous faudra répondre afin de faciliter le processus. Veuillez examiner les questions avant de répondre au questionnaire en ligne afin d'éviter toutes difficultés techniques.

Si vous avez des questions, veuillez consulter la foire aux questions (FAQ) ci-jointe. Vous pouvez également contacter Julia Rao, chercheuse indépendante à la tête de cette étude, au research.intldev@gmail.com.

CONSENTEMENT ÉLECTRONIQUE :

- Vous avez pris connaissance de l'information ci-dessus.
- Vous acceptez volontairement de participer.
- Vous êtes âgé d'au moins 18 ans.

Si vous avez lu ce qui précède et donnez votre consentement, veuillez cliquer pour répondre au questionnaire : [ici](#)

La date limite pour envoyer votre questionnaire est le 7 juillet 2022.

Questionnaire : Étude sur la localisation auprès des organisations canadiennes de développement international	Type de question
Section 1 : Renseignements sur le représentant de l'organisation	
1. Mon organisation m'a désigné pour répondre à ce questionnaire. Je confirme que j'ai plus de 18 ans et que je travaille au sein de celle-ci depuis au moins 12 mois. J'ai examiné les questions avec mes collègues pour m'assurer que les réponses reflètent les perspectives et les pratiques de mon organisation dans son ensemble.	Oui/Non/Autre
2. Veuillez indiquer votre rôle au sein de l'organisation (sélectionnez le rôle qui décrit le mieux votre travail) :	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle dans la haute direction • Programmation • Finances • Communications • Plaidoyer/ Engagement et sensibilisation du public • Collecte de fonds • Soutien administratif • Politiques • Autre (veuillez préciser) :
3. Nombre d' années de travail dans le secteur du développement international :	Nombre d'années : _____
4. Nombre d' années de travail au sein de votre organisation actuelle :	Nombre d'années : _____
Section 2 : Renseignements sur l'organisation	
5. Le mandat, le financement et les activités de votre organisation sont concentrés sur le développement international, l'aide humanitaire ou le maintien de la paix dans les pays admissibles à l'aide publique au développement (APD).	Oui/Non/Autre
6. Si non, votre organisation a-t-elle une direction ou un secteur qui s'est vu confier ce mandat?	Oui/Non/Autre
7. Veuillez indiquer la catégorie qui convient le mieux à votre organisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la société civile (y compris les organisations non gouvernementales sans but lucratif (NGO)) • Établissement universitaire ou de recherche • Fondation • Secteur privé (y compris les entreprises sociales) • Autre
8. Veuillez cocher toutes les caractéristiques qui s'appliquent à votre organisation. Notre organisation est à caractère :	<ul style="list-style-type: none"> • Confessionnelle • Laïque • Autochtone • Autre (veuillez préciser) : _____
9. Quelle est la taille de votre organisation (d'après son budget annuel de la dernière	-Les petites et moyennes organisations

<p>année financière)?</p>	<p>(PMOs) canadiennes- (moins de 10 millions de dollars de revenus annuels consolidés)</p> <p>-Les grandes organisations canadiennes (plus de 10 millions de dollars de revenus annuels consolidés)</p>
<p>10. Quelles ont été les principales sources de revenus de votre organisation au cours de la dernière année financière? (Veuillez sélectionner les deux principales sources de revenus.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affaires mondiales Canada (AMC) - Autres entités du gouvernement canadien (autre qu'AMC) - Institutions gouvernementales à l'extérieur du Canada - Organisations multilatérales (p. ex. UNESCO, Banque mondiale, etc.) - Fondations privées - Dons de particuliers (dons majeurs, dons planifiés, dons mensuels ou dons uniques) - Institutions religieuses - Autre (veuillez préciser) : _____
<p>11. Où se trouve le siège social ou le bureau principal de votre organisation au Canada?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Alberta</u> • <u>Colombie-Britannique</u> • <u>Île-du-Prince-Édouard</u> • <u>Manitoba</u> • <u>Nouvelle-Écosse</u> • <u>Nouveau-Brunswick</u> • <u>Nunavut</u> • <u>Ontario</u> • <u>Québec</u> • <u>Saskatchewan</u> • <u>Terre-Neuve-et-Labrador</u> • <u>Territoires du Nord-Ouest</u> • <u>Yukon</u>
<p>Section 3 : Renseignements sur les partenariats locaux</p> <p><i>Un « partenaire local » désigne une organisation ou un gouvernement local ou national basé dans un pays étranger admissible à l'aide publique au développement (APD) ou y exerçant ses activités qui n'est affilié* à aucune organisation internationale.</i></p> <p><i>(Remarque : « Un partenaire local n'est pas considéré comme étant affilié s'il fait partie d'un réseau, d'une confédération ou d'une alliance qui l'autorise à conserver ses propres</i></p>	

<i>systèmes de financement et de gouvernance</i> » [<i>texte approuvé par les signataires du Grand compromis</i>]).	
12. Nombre de partenaires locaux financés par votre organisation au cours de la dernière année financière :	Nombre : _____
13. Types de partenaires locaux financés par votre organisation au cours de la dernière année financière :	<p>Choisissez toutes les catégories qui s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organisations locales et nationales de la société civile (OSC), y compris les organisations non gouvernementales (ONG) sans but non lucratif ● Administration locale ● Gouvernement national ● Entreprises privées locales ● Institutions académiques locales ● Directement aux membres de la communauté locale ● Autre (veuillez préciser) : _____
14. Quel est le pourcentage de projets en cours mis en œuvre par des partenaires locaux au cours de la dernière année financière de votre organisation?	Pourcentage : _____
Section 4 : Compréhension de la localisation	
15. Que signifie « localisation » pour votre organisation?	Réponse courte
16. Votre compréhension de la localisation a-t-elle évolué au fil du temps et, dans l'affirmative, de quelle façon?	Réponse courte :
17. Lorsque vous discutez de la « localisation » avec d'autres intervenants, partagez-vous la même compréhension?	Oui En partie Non
18. Votre organisation pratique-t-elle la localisation et, le cas échéant, pourquoi?	

	Réponse courte :
19. Votre organisation s'est-elle dotée d'une stratégie ou d'une politique opérationnelle en matière de localisation?	Oui/Non/Autre
20. Est-ce que votre organisation a adopté une approche ou politique de localisation féministe?	Oui/Non/Autre
21. Si c'est le cas, comment?	Réponse courte :
22. Votre organisation offre-t-elle des outils ou des guides pour accroître ses efforts de localisation?	Oui/Non
23. Si oui, à qui? (Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.)	- Personnel canadien - Partenaires locaux - Personnel canadien et partenaires locaux - Autres (veuillez préciser) : _____
24. Votre organisation évalue-t-elle les efforts de localisation qu'elle déploie?	Oui/Non/Autre
25. Dans l'affirmative, de quelle façon?	Réponse ouverte
Section 5 : Pratique de la localisation	
En ce qui concerne les activités de votre organisation au cours de la dernière année, veuillez, sur une échelle de 1 à 5, évaluer la façon dont elle a intégré chacune de ces 5 dimensions de la localisation à ses opérations :	Échelle de 1 à 5 où zéro signifie aucune intégration avec aucun partenaire et 5 signifie une intégration complète avec tous les partenaires
1. Partenariats 2. Financement 3. Capacité 4. Politique, influence et visibilité 5. Participation de la population locale	
26. Dimension 1) Partenariats : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité .	1-Aucunement intégrée- 5- complètement intégrée S/O
27. Dimension 2) Financement : Les partenaires locaux financés par votre organisation dans le cadre d'initiatives d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international ont accès à plus de financement national et international.	1-Aucunement intégrée- 5- complètement intégrée S/O

<p>28. Dimension 3) Capacité : Vos partenaires locaux sont soutenus pour la conception, la gestion et la réalisation de programmes efficaces et axés sur la personne dans les domaines de l'aide humanitaire, du maintien de la paix ou du développement international.</p>	S/O	1-Aucunement intégrée- 5-complètement intégrée
<p>29 Dimension 4) Politique, influence et visibilité : Les partenaires locaux financés par votre organisation sont davantage présents, ont une plus grande influence et exercent plus de leadership dans les forums internationaux sur le développement international, l'aide humanitaire ou le maintien de la paix.</p>	S/O	1-Aucunement intégrée- 5-complètement intégrée
<p>30. Dimension 5) Participation de la population locale : Les membres de la population locale sont mis à contribution de façon dynamique et influencent concrètement vos programmes d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international.</p>	S/O	1-Aucunement intégrée- 5-complètement intégrée
<p>31. Autres dimensions (veuillez expliquer):</p>		Réponse courte
<p>Section 6 : Dimensions de la localisation :</p> <p><i>SVP répondez aux questions reliées aux 5 dimensions de la localisation suivantes en réfléchissant aux activités de votre organisation durant la dernière année :</i></p> <p>Partenariats Financement Capacité Politique, influence et visibilité Participation de la population locale</p>		
<p>Dimension 1) Partenariats</p> <p>32. Votre organisation a-t-elle des ententes de partenariat avec des acteurs locaux qui priorisent les partenariats équitables et complémentaires?</p>	Oui/Non	
<p>33. Si oui, ces ententes sont-elles surveillées et examinées pour en assurer la conformité?</p>	Toujours Souvent Parfois Rarement Jamais S/O	
<p>34. Y a-t-il des mécanismes officiels par lesquels les partenaires locaux peuvent faire part de leurs commentaires?</p>	Oui/Non	
<p>35. Dans l'affirmative, y a-t-il des mécanismes pour répondre aux préoccupations?</p>	Non Oui, veuillez expliquer :	
<p>36. Dans l'ensemble, quel est le niveau de participation du partenaire local à chaque étape du cycle du projet (révision de la proposition, conception du projet, mise en œuvre, et surveillance et évaluation)?</p>	Pour chacun des quatre aspects du cycle de projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de la proposition

	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du projet • Mise en œuvre • Surveillance et évaluation <p>Veillez décrire le niveau de participation du partenaire local :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il dirige le projet • Il codirige le projet • Il est consulté • Il est consulté à l'occasion • Il n'est pas consulté • Je ne sais pas
Dimension 2) Financement	
37. Quel est le pourcentage du financement qui a été versé directement à des partenaires locaux au cours du dernier exercice de votre organisation?	Inscrivez un pourcentage
38. À quelle fréquence le financement accordé aux partenaires locaux comprend-il le financement des activités de base ? <i>Le financement des activités de base est généralement défini par l'OCDE comme un financement sans restriction accordé aux organisations pour financer leurs programmes et activités, y compris leurs opérations.</i>	Toujours Souvent Parfois Rarement Jamais
39. Votre organisation a-t-elle participé à des initiatives de financement commun pour accroître l'accès des acteurs locaux à plus d'opportunités de financement? <i>Financement acheminé par l'intermédiaire d'un mécanisme de financement commun ou national directement accessible aux organisations nationales et locales, à l'exclusion des fonds de financement communs des Nations Unies.</i>	Oui/Non
40. Dans l'affirmative, veuillez préciser laquelle ou lesquelles : _____	Réponse courte
41. Votre organisation encourage et favorise les contacts directs entre ses partenaires locaux et vos bailleurs de fonds.	Tout à fait d'accord En accord Ni en accord ni en désaccord En désaccord Tout à fait en désaccord

<p>42. Une autonomie et une pérennité financières accrues du partenaire local sont un objectif stratégique dans toutes vos relations avec les partenaires locaux.</p>	<p>Tout à fait d'accord En accord Ni en accord ni en désaccord En désaccord Tout à fait en désaccord</p>
<p>Dimension 3) Capacité</p>	
<p>43. Les contrats de partenariat offrent un soutien concret pour le développement organisationnel des partenaires locaux au-delà des activités axées sur les projets.</p>	<p>Tout à fait d'accord En accord Ni en accord ni en désaccord En désaccord Tout à fait en désaccord</p>
<p>44. Les efforts de renforcement des capacités sont fondés sur les priorités et les besoins locaux.</p>	<p>Tout à fait d'accord En accord Ni en accord ni en désaccord En désaccord Tout à fait en désaccord</p>
<p>45. La participation des partenaires locaux aux forums internationaux et aux mécanismes de coordination pertinents peut généralement être décrite comme suit :</p> <p><i>La participation active est définie comme le fait, pour les partenaires locaux, de jouer un rôle dans la coordination et de pouvoir faire connaître leur avis, sur un pied d'égalité, concernant les activités et les objectifs des partenariats et des projets.</i></p>	<p>Les partenaires locaux <i>ne sont pas au courant ou impliqués</i> dans des forums internationaux et des mécanismes de coordination pertinents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires locaux sont <i>au courant</i> des forums internationaux et des mécanismes de coordination pertinents - Les partenaires locaux <i>participent passivement</i> à ces forums et mécanismes - Les partenaires locaux <i>participent activement</i> à ces forums et mécanismes

	<p>- Les partenaires locaux jouent un <i>rôle de premier plan</i> dans ces forums et mécanismes</p> <p>-Non applicable (S/O)</p>
Dimension 4) Politique, influence et visibilité	
46. Les rôles, le travail, les risques et les contributions des partenaires locaux sont pris en compte et mis de l'avant lorsque cela ne comporte point de danger pour eux.	<p>Tout à fait d'accord</p> <p>En accord</p> <p>Ni en accord ni en désaccord</p> <p>En désaccord</p> <p>Tout à fait en désaccord</p> <p>Non applicable S/O</p>
47. La contribution des partenaires locaux est prise en compte dans les débats politiques sur le développement international, le maintien de la paix ou l'aide humanitaire susceptibles d'avoir une incidence sur eux.	<p>Tout à fait d'accord</p> <p>En accord</p> <p>Ni en accord ni en désaccord</p> <p>En désaccord</p> <p>Tout à fait en désaccord</p> <p>Non applicable S/O</p>
48. Les partenaires locaux jouent un rôle de premier plan dans la communication des enjeux locaux et nationaux touchant le développement international, le maintien de la paix ou l'aide humanitaire.	<p>Toujours</p> <p>Souvent</p> <p>Parfois</p> <p>Rarement</p> <p>Jamais</p>
Dimension 5) Participation de la communauté locale	
49. Les décisions concernant les projets sont prises en tenant compte des consultations avec les membres de la communauté locale.	<p>Toujours</p> <p>Souvent</p> <p>Parfois</p> <p>Rarement</p> <p>Jamais</p>
50. Des mécanismes officiels de communication, de rétroaction et de réponse sont mis en place avec la participation de divers membres de la population locale.	<p>Tout à fait d'accord</p> <p>En accord</p> <p>Ni en accord ni en désaccord</p> <p>En désaccord</p>

	Tout à fait en désaccord Non applicable S/O
51. Ces mécanismes officiels de communication, de rétroaction et de réponse sont mis à l'essai.	Toujours Souvent Parfois Rarement Jamais
52. Les populations visées par l'aide sont mises à contribution dans les examens et les évaluations des projets.	Toujours Souvent Parfois Rarement Jamais
53. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont généralement pris en considération au moment de mobiliser les membres de la communauté locale pour la réalisation de projets locaux.	Tout à fait d'accord En accord Ni en accord ni en désaccord En désaccord Tout à fait en désaccord Non applicable S/O
Section 7 : Défis et réussites émergents	
54. Veuillez SVP classer les cinq dimensions suivantes de la localisation de la moins difficile (1) à la plus difficile (5) pour votre organisation : Dimension 1) Partenariats : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité. Dimension 2) Financement : Les partenaires locaux financés par votre organisation dans le cadre d'initiatives d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international ont accès à plus de financement national et international. Dimension 3) Capacité : Vos partenaires locaux sont soutenus pour la conception, la gestion et la réalisation de programmes efficaces et axés sur la personne dans les domaines de l'aide humanitaire, du maintien de la paix ou du développement international. Dimension 4) Politique, influence et visibilité : Les partenaires locaux financés par votre organisation sont davantage présents, ont une plus grande influence et exercent plus de leadership dans les forums internationaux sur le développement international, l'aide humanitaire ou le maintien de la paix. Dimension 5) Participation de la population locale :	Moins difficile (1)-Plus difficile (5) S/O

Les membres de la population locale sont mis à contribution de façon dynamique et influencent concrètement vos programmes d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international.	
55. Veuillez décrire les défis auxquels votre organisation a été confrontée en ce qui concerne cette ou ces dimensions.	Réponse ouverte
56. En réfléchissant aux activités de votre organisation durant la dernière année, SVP classez les 5 dimensions de la localisation, de celle la moins bien intégrée (1) à celle intégrée avec le plus de succès (5) : Dimension 1) Partenariats : Les partenariats avec les acteurs locaux sont conçus dans un contexte d'ouverture (et de transparence sur le plan financier), d'équité et de réciprocité. Dimension 2) Financement : Les partenaires locaux financés par votre organisation dans le cadre d'initiatives d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international ont accès à plus de financement national ou international. Dimension 3) Capacité : Vos partenaires locaux sont soutenus pour la conception, la gestion et la réalisation de programmes efficaces et axés sur la personne dans les domaines de l'aide humanitaire, du maintien de la paix ou du développement international. Dimension 4) Politique, influence et visibilité : Les partenaires locaux financés par votre organisation sont davantage présents, ont une plus grande influence et exercent plus de leadership dans les forums internationaux sur le développement international, l'aide humanitaire ou le maintien de la paix. Dimension 5) Participation de la population locale : Les membres de la population locale sont mis à contribution de façon dynamique et influencent concrètement vos programmes d'aide humanitaire, de maintien de la paix ou de développement international.	Moins bien intégrée (1)- Intégrée avec le plus de succès (5) S/O
57. Veuillez expliquer les moyens pris par votre organisation pour réussir à intégrer cette ou ces dimensions à ses activités. <i>Veuillez indiquer les techniques, les outils ou les guides ayant été utiles pour votre organisation.</i>	Réponse ouverte
58. Si votre organisation a adopté une approche féministe à ses politiques et pratiques en matière de localisation, veuillez décrire vos succès et/ou défis y compris les leçons apprises en cours de route.	
Section 8: Répercussions de la localisation	
59. S'il devait y avoir une localisation accrue de l'aide internationale, le rôle de votre organisation changerait-il d'une manière ou d'une autre et, dans l'affirmative, comment?	Réponse ouverte
60. Quels changements concrets votre organisation devrait-elle apporter pour accroître ses efforts de localisation?	Réponse ouverte

<p>61. Comment ces changements permettraient-ils de préserver l'imputabilité envers les Canadiens et les populations locales en ce qui a trait aux résultats et à une saine gestion financière?</p>	<p>Réponse ouverte</p>
<p>PARTICIPATION VOLONTAIRE – Message de salutation</p>	
<p>Merci d'avoir accepté de répondre à ce questionnaire. Vos réponses sont d'une aide précieuse dans cette étude.</p> <p>Si votre organisation souhaite participer à une entrevue de suivi et que vous êtes disponible pour participer à une entrevue de 45 à 60 minutes au cours des deux prochains mois, veuillez remplir le formulaire ici ou communiquer avec Julia Rao, conseillère en recherche, à l'adresse suivante : research.intldev@gmail.com en précisant votre nom et votre titre, le nom, la taille (petite, moyenne ou grande organisation) et l'emplacement (province ou territoire) de l'organisation que vous représentez, et la langue d'entrevue de votre choix (anglais ou français).</p> <p>Il convient de noter que les déclarations d'intérêt pour participer à la phase d'entrevue de cette étude ne signifient pas que vous serez automatiquement convoqué à une entrevue. Nous ne réaliserons que dix entrevues en ce moment et devrons veiller à ce que la diversité régionale, linguistique et organisationnelle soit représentative du contexte canadien du développement international.</p>	

Appendix 2 Guide d'entrevue

Guide d'entrevue pour les entrevues individuelles de l'étude de localisation de l'aide internationale (60 minutes)

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois de votre participation à cette étude. Je comprends que vous avez peut-être déjà répondu aux premières questions générales de cette entrevue dans le questionnaire, mais comme la participation au questionnaire était complètement anonyme, je dois les poser à nouveau pour les besoins de la présente entrevue. Le but est d'obtenir un certain contexte avant de discuter des sujets principaux qui suivent concernant les réussites et les défis de votre organisation et ses approches sur les conséquences de la localisation de l'aide internationale. Comme il a été précisé dans le formulaire de consentement, soyez assuré(e) que votre participation à cette entrevue restera entièrement anonyme : aucune information permettant de vous identifier, comme votre nom et le nom de votre organisation, ne sera communiquée à Affaires mondiales Canada ou à quiconque, ni dans aucun rapport écrit sur cette étude.

L'entrevue durera environ une heure. Je vais l'enregistrer afin de pouvoir me concentrer sur vos propos plutôt que de prendre des notes et je détruirai l'enregistrement après la fin de l'étude. Vous pouvez cesser votre participation à tout moment en me faisant savoir que vous souhaitez mettre fin à cet entretien.

Avant de commencer, j'aimerais vous rappeler que cette étude met l'accent sur les approches et les pratiques organisationnelles plutôt qu'individuelles en matière de localisation.

A) Questions générales de mise en contexte (3 minutes) :

- i) Depuis combien d'années travaillez-vous dans le domaine du développement international et dans quel(s) rôle(s) ?
- ii) Depuis combien de temps travaillez-vous dans votre organisation actuelle et dans quel(s) rôle(s) ?

B) Compréhension et pratiques (20 minutes) :

1. Comment la « localisation » est-elle comprise et mise en application par votre organisation, y compris dans ses pratiques financières ?

Questions de suivi (*si elles n'ont pas déjà été soulevées par le répondant*) :

- Quels ont été les effets de ces activités de localisation sur les résultats, les programmes et les pratiques financières ?
- Votre organisation a-t-elle mis en place des mesures pour assurer la responsabilisation, la conformité et la diligence raisonnable dans les programmes et le financement localisés ? Dans l'affirmative, pouvez-vous les décrire et commenter l'efficacité de ces mesures ?

2. Pourquoi votre organisation entreprend-elle des activités de localisation ?

Questions de suivi (*si elles n'ont pas déjà été soulevées par le répondant*) :

- Il y a eu beaucoup de discussions sur la localisation dans le contexte de la décolonisation du développement international. Comment votre organisation aborde-t-elle et concilie-t-elle les questions de dynamique et de différences de pouvoir, d'égalité des genres, d'équité, de diversité et d'inclusion ? (À titre d'exemple, comment une organisation peut-elle s'assurer que la localisation est inclusive et ne favorise pas uniquement les décideurs à l'échelle locale ?)

- Y a-t-il des occasions où votre organisation a choisi de ne pas appliquer une approche de localisation, et dans l'affirmative, quelles en étaient les raisons ?

C) Réussites et défis (15 minutes) :

3. Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans les activités de localisation de votre organisation ? Pouvez-vous donner des exemples de réussite en matière de localisation ?
4. Quels sont les plus grands défis que votre organisation a dû relever dans ses activités de localisation ?

D) Conséquences sur la politique d'aide internationale (20 minutes) :

5. Avez-vous des suggestions à faire au gouvernement du Canada et aux autres donateurs d'aide internationale en ce qui concerne la localisation de l'aide internationale ?

Question de suivi (*si elle n'a pas déjà été soulevée par le répondant*) :

- Comment le gouvernement du Canada peut-il appuyer les efforts de localisation ?
6. Si la localisation de l'aide internationale devenait la norme, est-ce que le rôle des organisations canadiennes de développement international comme la vôtre changerait de quelque façon que ce soit, et dans l'affirmative, comment ?

Questions de suivi (*si elles n'ont pas déjà été soulevées par le répondant*) :

- Comment influencerait-elle sur les mesures de responsabilisation, de conformité et de diligence raisonnable ?
 - Si une plus grande proportion des fonds de l'aide internationale commence à être versée directement aux partenaires locaux dans les pays admissibles à l'aide publique au développement (APD), comment cela toucherait-il les organisations canadiennes de développement international comme la vôtre ?
7. Y a-t-il d'autres questions ou sujets qui n'ont pas été soulevés dans le questionnaire ou dans cette entrevue et qui, selon vous, gagneraient à faire partie de la présente étude sur les approches et les pratiques des organisations canadiennes de développement international en matière de localisation de l'aide internationale ?

Mot de la fin : Merci de votre participation à cette entrevue. Je communiquerai avec vous au cours de l'automne afin de vous donner des précisions sur l'activité qui sera organisée par Affaires mondiales Canada pour présenter les résultats de l'étude et en discuter avec la communauté canadienne du développement international. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.